



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



*Au service
des peuples
et des nations*

GUIDE D'UTILISATION

DU MANUEL D'APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE POUR LES JEUNES EN TUNISIE



À L'ATTENTION DES FORMATEURS ET ADULTES-RELAIS



الليگة الوطنية
للحقوق
البشرية
National League
for Human Rights

GUIDE D'UTILISATION

DU MANUEL D'APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE POUR LES JEUNES EN TUNISIE

À L'ATTENTION DES FORMATEURS ET ADULTES-RELAIS

Le présent guide est destiné aux formateurs et adultes-relais des deux sexes. La formule « au masculin » a été utilisée afin de faciliter la lecture du document, mais celle-ci englobe les deux sexes.

Publié en 2013 par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
Bureau multipays de l'UNESCO à Rabat
Secteur des Sciences sociales et humaines
Avenue Ain khalouiya, km 5,3 (BP 1777)
Rabat
Maroc
<http://rabat.unesco.org/shs>

L'UNESCO et le PNUD remercient vivement le Japon, la Belgique, la Suède, l'Union européenne, la Norvège et le Danemark pour leur appui financier qui a rendu cette publication possible.

© UNESCO 2013
Tous droits réservés

ISBN 978-92-3-001177-2

Ce guide a été réalisé par Riadh Ben Boubaker et Faouzi Mosbah pour le compte de l'UNESCO.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO et du PNUD aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO ni ceux du PNUD et n'engagent en aucune façon les deux Organisations.

Dessins : Plantu
Graphiques et tableaux : Collectif UNI, Salsabil Klibi

Equipe UNESCO de coordination de l'ouvrage : Phinith Chanthalangsy, Souria Saad-Zoi, Ahmed Zaouche, Ilias Aridal et Zoubida Mseffer

Révision : Isabelle Hannebicque
Mise en page et graphisme de la couverture : SoftOne
Impression : SoftOne

Imprimé en Tunisie

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	05
Pourquoi ce guide ?.....	06
Comment ce guide est-il structuré ?.....	06
Comment utiliser ce guide ?.....	06
1. ÉLÉMENTS ESSENTIELS POUR L'APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE POUR LES JEUNES	08
1.1 Quels sont les préalables à l'apprentissage de la démocratie pour les jeunes ?.....	08
1.2 Comment peut-on aborder la démocratie avec les jeunes ?.....	10
2. NOTICES PÉDAGOGIQUES	13
Notice 1 : La démocratie et les droits humains	15
Notice 2 : Le développement de la démocratie et des droits humains/Égalité, citoyenneté et démocratie	26
Notice 3 : Restrictions légitimes aux droits humains en régime démocratique	38
Notice 4 : Les principaux acteurs de la démocratie	44
Notice 5 : Les élections et les systèmes électoraux/Le vote	60
Notice 6 : La démocratie : un processus permanent entre les élections/Femmes, partis politiques et élections	71
Notice 7 : Transparence dans la gestion des affaires publiques et responsabilité gouvernementale/Les acteurs clés de la responsabilité politique	79
Notice 8 : Démocratie et économie/Médias et démocratie	87
Notice 9 : Religion et démocratie/Nation, multiculturalisme et démocratie	94
Notice 10 : La transition vers la démocratie/La consolidation de la démocratie	104
3. ÉLÉMENTS POUR L'ÉVALUATION	112
3.1 Niveaux de l'évaluation	112
3.2 Techniques de l'évaluation	113
ANNEXES	114
Annexe 1 : Récapitulatif des activités d'apprentissage réparties par notices	115
Annexe 2 : Activité présentation et représentation	119
Outil 1 : Grille d'auto-évaluation des compétences	120
Outil 2 : Vérification des acquis	120
Outil 3 : Évaluation de satisfaction et des acquis	121

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans le cadre de son projet d'appui à l'apprentissage de la démocratie pour les jeunes en Tunisie, l'UNESCO a élaboré en coopération avec le Ministère de l'éducation, la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture, le CAWTAR, l'IADH, le CNIPRE et UNI, un *Manuel d'apprentissage de la démocratie pour les jeunes en Tunisie*.

Ce manuel est composé d'une vingtaine de fiches illustrées par les dessins de Plantu. Il vulgarise les normes et les principes universels, ainsi que les principaux instruments internationaux qui les protègent, et mettent l'accent sur le cadre juridique national, les questions clés, ainsi que les défis et bonnes pratiques existants en Tunisie. L'une des plus-values de ce module réside dans la mise en relief des questions locales et des réformes juridiques en cours en Tunisie.

Dans l'intention d'une utilisation optimale de ce manuel lors de la formation, le présent guide est développé pour servir d'outil pédagogique aidant les adultes-relais (maîtres, enseignants, éducateurs sociaux, etc.) chargés de former les jeunes au sein des espaces scolaires et communautaires. Il met à la disposition une série d'exercices et de situations facilitant l'apprentissage et l'acquisition des connaissances dans le domaine de la démocratie.

Le contenu de ce guide développe une démarche fondée sur « la découverte par soi-même » qui propose aux participants des activités, des exercices et des situations qui nécessitent la mobilisation des ressources et contenus du *Manuel d'apprentissage de la démocratie pour les jeunes en Tunisie*.

Son utilisation nécessite une souplesse et une créativité de la part du formateur pour enrichir et/ou adapter les exercices proposés. C'est à la lumière du contexte de la formation, des acquis antérieurs du public concerné, du degré de motivation des participants et en fonction des représentations thématiques traitées, que le formateur conçoit son contenu de formation.

Pourquoi ce guide ?

Ce guide d'utilisation du *Manuel d'apprentissage de la démocratie pour les jeunes en Tunisie* est un outil pratique destiné aux formateurs et aux adultes-relais pour renforcer leurs capacités d'intervention et d'influence au cours des différentes actions qu'ils auront à conduire.

Ce guide, facile d'accès, capitalise les techniques pédagogiques et de communication créatives. Il vise à habiliter pleinement les formateurs et les adultes-relais à :

- maîtriser totalement les ressources proposées dans le manuel ;
- répondre et/ou réorienter efficacement les questionnements des jeunes sur la base des ressources proposées ;
- favoriser un transfert attractif et de qualité des informations, respectueux des valeurs de paix, de tolérance, de neutralité et de non-discrimination promues par les commanditaires.

Comment ce guide est-il structuré ?

Outre l'introduction générale et l'annexe, le guide comporte trois parties complémentaires.

- La première partie, intitulée « Éléments essentiels pour l'apprentissage de la démocratie pour les jeunes », rappelle les principes de base de la formation axée sur l'apprenant et propose quelques consignes pédagogiques aidant le formateur à placer le jeune formé au centre de l'action de formation. Ainsi, cette partie attire l'attention du formateur sur l'importance des aspects préparatifs et organisationnels d'une session de formation.
- La deuxième partie est entièrement consacrée aux dix « Notices pédagogiques » d'orientation relatives à l'ensemble des thèmes abordés dans le manuel de formation. Ces notices se déclinent en un panel d'activités d'apprentissage concrètes et de choix de formation aux formateurs. Chaque notice porte sur un ou deux thèmes de formation, annonce les objectifs pédagogiques, donne un rappel théorique des points essentiels sur les thèmes en question et propose une série d'activités comportant des éléments précis sur la préparation (mise en situation), la réalisation (activités qui devraient permettre au jeune d'agir) et de l'intégration (bilan et évaluation en lien avec les objectifs).
- La troisième partie concerne les « Éléments pour l'évaluation » de la formation sur la démocratie des jeunes. Des critères de mesure sont définis et des outils d'évaluation sont élaborés selon les différents niveaux d'évaluation : l'accessibilité de la notice en fonction du public bénéficiaire, l'amélioration des connaissances sur la démocratie, le feedback immédiat des participants, la personne tout au long de la formation guidant la poursuite de la formation, l'auto-évaluation des connaissances et des compétences acquises.

Comment utiliser ce guide ?

Ce guide est un outil didactique aidant le formateur à utiliser à bon escient le *Manuel d'apprentissage de la démocratie pour les jeunes en Tunisie*. Cela suppose que l'utilisateur doit connaître le contenu des vingt fiches, objet de ce manuel, d'une part, et maîtriser les aspects pédagogiques pour la formation des jeunes, d'autre part.



Le guide fournit un contenu concis, facile d'accès, et propose des activités favorisant des techniques de communication créatives. Notre propos est d'inciter l'utilisateur à se faire sa propre idée en se confrontant à d'autres opinions et points de vue, à comprendre les points de vue des jeunes (même si l'on est en désaccord) dans un processus continu d'éducation à la démocratie en Tunisie.

Comme tout outil de ce type, le guide ne prétend nullement être complet et faire le tour des thèmes. Ce que nous proposons ici, c'est un outil d'aide aux formateurs et adultes-relais qui travaillent avec les jeunes.

Il s'agit d'un document qui présente des suggestions. Le formateur est donc vivement encouragé à adapter ces suggestions au vécu et aux besoins des jeunes bénéficiaires. Cette adaptation peut prendre plusieurs formes, telles que la contextualisation, le choix d'exemples, de documents, de supports, et surtout au vu de la réaction des jeunes concernant leurs préoccupations, afin de les faire travailler sur leurs propres questionnements.

À cet effet, le formateur aura l'opportunité de suivre tout ou une partie des dix notices d'orientation lors des sessions de formation, en fonction, entre autres, du public cible, de son profil, et de ses réactions lors de la formation. Ainsi, il n'est pas obligatoire de le lire dans l'ordre et de bout en bout. On peut choisir n'importe quel thème ou question clé, même si nous recommandons aux utilisateurs de lire l'ensemble du contenu du guide avant de choisir une activité d'apprentissage quelconque.

1 ÉLÉMENTS ESSENTIELS POUR L'APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE POUR LES JEUNES

La formation des jeunes en démocratie ne se limite pas seulement à la transmission des connaissances mais elle tente d'agir sur leur « savoir-faire » et leur « savoir-être ». Cela commande au formateur de respecter certains principes de la formation et d'avoir des aptitudes essentielles à l'animation et à la communication avec les jeunes apprenants.

Ainsi, une information bouleverse les croyances de celui qui la reçoit, ou entre en conflit avec des perceptions acquises depuis l'enfance, et ne peut donc être entendue.

En effet, un savoir fondé sur des représentations et des attitudes profondément ancrées ne saurait être à l'origine d'une prise de conscience génératrice d'un changement de comportement. De même, agir en fonction de recommandations définies en dehors de soi, sous forme de discours normatifs et moralisateurs, tend à figer les jeunes dans l'inhibition et/ou le rejet des informations transmises lors de la formation.

À cet effet, l'action de formation des jeunes en démocratie devrait être fondée sur le sujet là où il se trouve et partir du regard qu'il porte lui-même sur ses perceptions et comportements. Le jeune formé sera activement impliqué dans la clarification de problématiques liées au respect et à l'application de la démocratie.

1.1 Quels sont les préalables à l'apprentissage de la démocratie pour les jeunes ?

1.1.1 Quelques principes à respecter

Un consensus existe globalement sur des principes considérés comme préalables à toute activité de formation et d'éducation sur des sujets tels que la démocratie.

Cinq principes sont à mettre en relief :

- 1 - fonder l'action sur une démarche de conscientisation critique qui doit conduire les apprenants à mettre en question leurs perceptions, à démonter leurs préjugés et à forger, en connaissance de cause, des attitudes positives envers soi et envers les autres ;
- 2 - l'action suppose des relations respectueuses avec les jeunes apprenants (connaître les spécificités du jeune apprenant) ;
- 3 - l'action privilégie des méthodes qui suscitent la participation et l'expérience personnelle (cycle expérientiel et techniques d'animation) ;
- 4 - l'action prend appui sur une approche pluridisciplinaire et interdisciplinaire ;
- 5 - l'action s'inscrit dans un processus où l'évaluation est formative.

1.1.2 Aptitudes essentielles à la communication avec les jeunes participants lors de la formation

- 1 - Créer un climat favorable à la formation en établissant des rapports de confiance et de sympathie permettant l'échange d'informations susceptibles d'aider les participants à réfléchir sur les problématiques liées à la démocratie en Tunisie.
- 2 - Clarifier les valeurs. Cela consiste à mettre en évidence ce que l'on considère comme juste, correct, acceptable. Le formateur essaie d'être conscient de la manière dont ses propres attitudes et opinions peuvent compromettre sa relation avec le groupe des jeunes participants. En effet, ses valeurs, ses expériences, ses motivations, son état émotionnel et son besoin de trouver un sens à ce qu'il entend et observe peuvent influencer l'efficacité de la communication au cours de la formation.
- 3 - Assurer votre rôle en tant que formateur, facilitateur, animateur de groupe des participants : clarifier votre intervention, contrôler les discussions, stimuler la participation des jeunes et donner des informations appropriées.

Animation d'une séance de formation (A.C.C.O.R.D)	
ATTITUDE	COMPORTEMENT
A ttentive	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vigilance ▪ Écoute active 	Regard en contrôle Posture en avancée
C onviviale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non directif ▪ Participatif 	Gestes ouverts Mouvements expressifs de tête Sourires
C onstructive	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaît le but ▪ Fait tout pour l'atteindre ▪ Exploite les idées du groupe 	Gestes de cadrage Énergie et solidité Note sans juger
O bjective	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de préférences manifestées ▪ Impartialité de jugements ▪ Non déstabilisateur 	Ton non sélectif Regard équitable Gestes de partage
R éceptive	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accepte les opinions des autres ▪ Relance en écho ▪ Reformulation 	Gestuelle peu pointeuse Parle peu Posture en écho
D isponible	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'intéresse à chacun ▪ Prend en compte les difficultés 	Pas de geste barrière Empathie, flexibilité

1.1.3 Préparation d'une session de formation et animation des séances

Le formateur prépare, organise et évalue sa session de formation. Les participants attendent de lui quelque chose ; c'est sa compétence dans la conduite de la séance qui donnera vie au groupe et efficacité dans la transmission des connaissances et attitudes appropriées.

En prévision de la session de formation à organiser, le formateur prépare soigneusement :

- le contenu de sa session : définit les thèmes à aborder, établit son plan de formation et élabore pour chaque séance une fiche contenant les éléments qui vont l'aider à mieux animer la séance ;
- l'organisation de la formation : l'endroit approprié, la disposition, l'horaire, les aides visuelles (tableau à feuillets, vidéoprojecteur, et autres).

Bien démarrer et animer votre formation

Il est essentiel de créer une atmosphère amicale où tous les participants se sentent à l'aise et peuvent s'exprimer dans le cadre défini en début de la formation :

- utiliser une technique qui permet de bien engager la séance et d'éviter un démarrage brutal ;
- commencer la première séance en présentant des informations claires et faciles à comprendre sur l'objet (Quoi), les objectifs (Pourquoi) et la méthodologie de travail (Comment) ;
- démarrer la discussion par une question ouverte sur la connaissance pour inviter les jeunes à participer. Commencer par une question d'opinion telle que « Que pensez-vous ? » ou « Comment ? » peut empêcher certains de s'exprimer ;
- utiliser des mots que tous les participants peuvent comprendre. Poser des questions qui encouragent les membres du groupe à exprimer leurs avis et leurs sentiments, à parler de leur propre expérience. À partir des points évoqués, donner des informations appropriées ;

Conclure chaque séance développée lorsque celle-ci est achevée

- synthétiser les principaux points évoqués par les participants ;
- rappeler les informations clés expliquées et établir le rapport entre ces points et les objectifs de la séance.

1.2 Comment peut-on aborder la démocratie avec les jeunes ?

1.2.1 En tenant compte des spécificités des jeunes dans une situation de formation

La formation des jeunes en démocratie se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les apprenants participent parce que :

- le contenu de la formation répond à leurs besoins. C'est pourquoi il est néces-

saire d'identifier leurs attentes, d'expliquer pourquoi le contenu leur est utile, de montrer ce que les nouvelles notions vont leur apporter et d'utiliser un contenu qui soit concret;

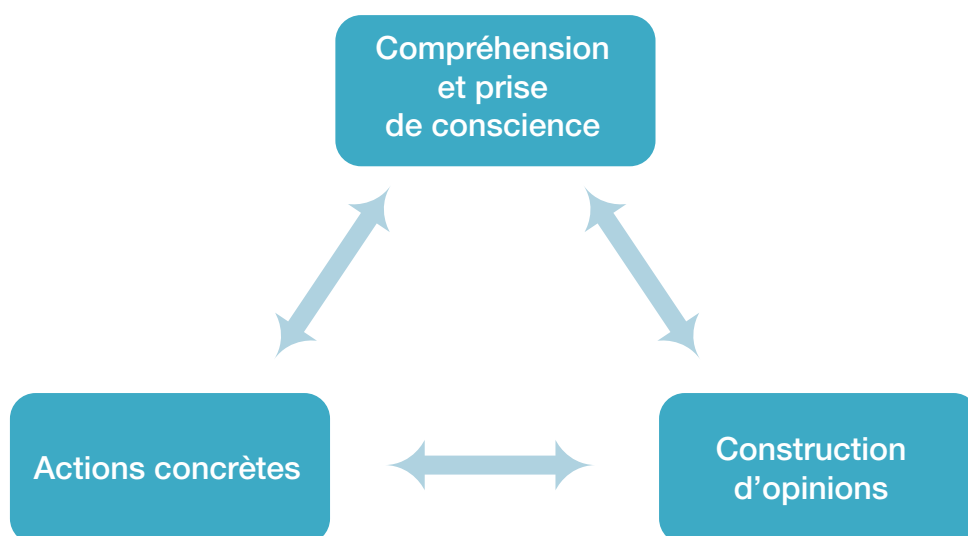
- ils comprennent le contenu de la formation. Pour ce faire, le formateur essaie d'utiliser un langage concis et adapté, de faire des liens entre le contenu et le vécu quotidien des jeunes, de se référer à ce qu'ils connaissent et de donner des exemples tirés de situations connues par les jeunes ;
- ils se sentent à l'aise dans un climat favorable. C'est ainsi que le formateur veille à assurer un climat de respect, à encourager la participation, à éveiller l'énergie des participants et à admettre le droit à l'erreur ;
- ils s'assurent qu'ils apprennent de leur environnement à travers l'échange facile de connaissances, le partage d'expériences et l'expression libre des opinions. Le savoir n'est pas seulement du côté du formateur.

1.2.2 En adoptant une démarche dynamique d'apprentissage

Cette démarche se réalise suivant un processus comprenant des cheminements, à la fois individuels et collectifs, au cours desquels les apprenants avancent, régressent ou hésitent.

Ce processus peut être décomposé en trois étapes formant une démarche dynamique d'apprentissage :

- connaissance, compréhension et prise de conscience en partant de représentations, faits, cas réels ou virtuels, en analysant et synthétisant, et en se référant au contexte et cadre normatif de la démocratie ;
- construction d'opinions personnelles et d'attitudes grâce au questionnement, à l'évaluation critique et à la formulation d'un avis et d'une argumentation ;
- engagement et actions concrètes en faveur de la démocratie à partir des actions appropriées et de l'acquisition de nouvelles expériences.



1.2.3 En choisissant des techniques pédagogiques actives

Les techniques de formation utilisées dans ce guide incluent, entre autres, ce qui suit :

- échange d'idées (brainstorming). Il s'agit d'une méthode qui sollicite les opinions, les idées, les perceptions des participants. Elles sont notées sur le tableau à feuillets et utilisées pour générer plus d'idées, tout en évitant les jugements ;
- études de cas. Ce sont des descriptions écrites et élaborées par le facilitateur de la formation. Des situations de la vie réelle servent d'exemples pour l'analyse et les discussions relatives à la session de formation ;
- jeux de rôles. Ce sont des mises en scène préparées par deux personnes ou plus sur un sujet relatif à la formation ;
- travail en sous-groupes. Un groupe restreint de six personnes, ou un peu plus, qui échangent leurs expériences, leurs idées, résolvent ensemble un problème de manière créative, génèrent des idées et proposent des solutions.

2 NOTICES PÉDAGOGIQUES

Les notices qui suivent visent à aider le formateur à préparer des activités d'apprentissage correspondant aux thèmes développés dans le manuel de formation des jeunes en démocratie. Il s'agit dans chaque cas de suggestions et d'un itinéraire pédagogique que le formateur est vivement encouragé à adapter au vécu et aux besoins des jeunes participants, à leur environnement social ainsi qu'aux moyens disponibles.

Cette adaptation concerne la mise en contexte du thème traité, le choix des exemples, des documents ou des supports nécessaires à la conduite de l'activité pédagogique. Elle concerne surtout la prise en compte des préoccupations des jeunes afin que l'activité réponde au mieux à leurs questionnements.

Au total, dix notices ont été développées et leur contenu correspond aux vingt thèmes du *Manuel d'apprentissage de la démocratie pour les jeunes en Tunisie* :

Notice 1	La démocratie et les droits humains
Notice 2	Le développement de la démocratie et des droits humains/Égalité, citoyenneté et démocratie
Notice 3	Restrictions légitimes aux droits humains en régime démocratique
Notice 4	Les principaux acteurs de la démocratie
Notice 5	Les élections et les systèmes électoraux/Le vote
Notice 6	La démocratie : un processus permanent entre les élections/ Femmes, partis politiques et élections
Notice 7	Transparence dans la gestion des affaires publiques et responsabilité gouvernementale/Les acteurs clés de la responsabilité politique
Notice 8	Démocratie et économie/Médias et démocratie
Notice 9	Religion et démocratie/Nation, multiculturalisme et démocratie
Notice 10	La transition vers la démocratie/La consolidation de la démocratie

Les notices ont été conçues pour être utilisées de façon autonome dans la formation des jeunes. Mais en prenant connaissance de l'ensemble du guide, le formateur peut s'appuyer sur la totalité des notices pour mener à bien une ou plusieurs activités d'apprentissage.

La structure de chaque notice est la même dans tous les cas :

- intitulé du ou des thèmes à aborder ;
- objectifs de l'activité pédagogique ;
- rappel théorique des points essentiels sur le thème en question ;
- série d'activités d'apprentissage précisant chacune :
 - 1 - le titre de l'activité numérotée,
 - 2 - le ou les résultat(s) attendu(s) de l'activité (ce que les participants devront fournir au terme de l'activité à réaliser),
 - 3 - la ou les technique(s) pédagogique(s) à adopter,
 - 4 - les matériels nécessaires à préparer pour la conduite de l'activité,
 - 5 - la durée,
 - 6 - le déroulement de l'activité qui correspond aux étapes à suivre pour mener l'activité d'apprentissage : d'abord l'énoncé, puis la phase de réalisation, qui fait agir les participants et leur fait appréhender les connaissances et le savoir-faire correspondant à la bonne compréhension du thème traité,
 - 7 - la synthèse ou la phase d'intégration, qui consiste à dresser un bilan de l'activité pédagogique et à s'assurer que les objectifs fixés ont été atteints.

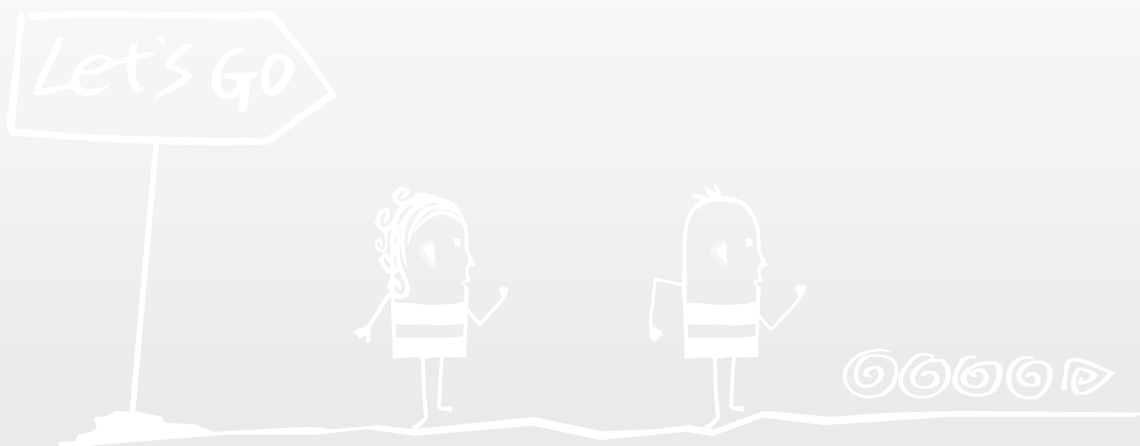
L'ensemble des notices comporte quarante et une activités d'apprentissage utilisant quinze techniques pédagogiques favorisant la participation active des apprenants (voir le récapitulatif des activités selon la notice en annexe 1).

OBJECTIFS

1. Se familiariser avec les notions relatives à la démocratie (formes, caractéristiques et composantes d'un régime démocratique) et aux droits humains civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.
2. Prendre conscience du rôle de l'État et celui du citoyen dans la promotion et la protection des droits humains.
3. Se donner des capacités pour concevoir des actions de citoyenneté et de concrétisation des droits humains en Tunisie.

POINTS ESSENTIELS

- Les droits humains sont indivisibles, universels et interdépendants.
- Un régime est « démocratique » lorsque le peuple est souverain.
- La Déclaration universelle des droits de l'homme constitue la principale source des principes relatifs aux droits de l'homme dans le monde moderne. Elle implique de la part des États, l'obligation de respect, de protection et de garantie de l'intégrité de l'individu et de sa liberté.



ACTIVITÉ 1.1 : RÉGIME DÉMOCRATE ET DROITS DE L'HOMME

1. Résultats attendus	<p>Une liste des principales caractéristiques du régime démocrate est établie.</p> <p>Des formes de liberté encouragées par un régime qui respecte les droits de l'homme sont énumérées.</p>
2. Techniques	<p>Lecture de document</p> <p>Exercice individuel</p>
3. Durée	45 minutes
4. Matériel nécessaire	Énoncé de l'exercice 1 dupliqué en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Distribuer les copies de l'énoncé aux participants.</p> <p>(2) Expliquer aux participants qu'ils vont essayer, individuellement, de répondre aux deux questions posées en se référant au contenu du manuel : fiches 1 et 2.</p> <p>(3) Accorder 20 minutes pour relire les fiches et répondre aux deux questions.</p> <p>(4) Expliquer les tâches à réaliser par chaque sous-groupe (présenter ces tâches sur une grande feuille ou les projeter sur PowerPoint).</p> <p>(5) En plénière, échanger quelques réponses concernant d'abord la première question, ensuite la seconde question.</p> <p>(6) Projeter sur PowerPoint (ou sur une grande feuille) les réponses exactes aux deux questions.</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse.</p> <p>Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiches 1 et 2</p>

EXERCICE 1

Après avoir lu la fiche 1 et la fiche 2, que retenir-vous de ces deux textes ?

■ Un régime est démocratique lorsque :

- le peuple
- les citoyens
- la majorité qui est au pouvoir

.....

■ Un régime qui respecte les droits de l'homme est un régime qui assure la liberté de :

.....

.....

.....

.....

.....



ACTIVITÉ 1.2 : FAVORISER LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME EN TUNISIE

1. Résultat attendu	Une liste des défis à relever pour favoriser la démocratie et les droits de l'homme en Tunisie est établie.																			
2. Technique	Travail en sous-groupes																			
3. Durée	60 minutes																			
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs																			
5. Déroulement	<p>(1) Expliquer aux participants qu'ils vont se répartir en quatre sous-groupes (de 5 à 6 membres) pour réfléchir à une définition du régime démocratique et sur les défis à relever pour favoriser la démocratie et les droits de l'homme en Tunisie.</p> <p>(2) Expliquer les tâches à réaliser par chaque sous-groupe (présenter ces tâches sur une grande feuille) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque sous-groupe dresse sur la grande feuille de papier, un tableau comportant deux colonnes et six lignes comme suit : 																			
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Quelle définition donneriez-vous d'un régime démocratique ?</th> <th>Selon vous, quels sont les défis à relever pour favoriser la démocratie et les droits de l'homme en Tunisie ?</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Quelle définition donneriez-vous d'un régime démocratique ?	Selon vous, quels sont les défis à relever pour favoriser la démocratie et les droits de l'homme en Tunisie ?	1			2			3			4			5		
		Quelle définition donneriez-vous d'un régime démocratique ?	Selon vous, quels sont les défis à relever pour favoriser la démocratie et les droits de l'homme en Tunisie ?																	
	1																			
	2																			
	3																			
	4																			
5																				
	<ul style="list-style-type: none"> - Les membres de chaque sous-groupe écrivent en même temps le plus d'idées possibles sous les deux questions. Chaque membre écrit sa réponse dans une ligne. - Accorder 30 minutes pour réaliser ce travail. - En plénière, chaque sous-groupe présente ses réponses. Des discussions seront ensuite menées. 																			
6. Synthèse	<p>Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse.</p> <p>Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiches 1 et 2.</p>																			

ACTIVITÉ 1.3 : LE SUPPORT MÉTAPHORIQUE : LE VÉLO-DÉMOCRATIE

1. Résultat attendu	Les échanges et le débat entre les participants autour de la démocratie et de la citoyenneté sont établis
2. Techniques	Analyse d'une illustration Exercice individuel Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Illustration 1 du vélo, imprimée en quantité suffisante Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs
5. Déroulement	<p>(1) Montrer l'illustration 1 en disant que « Le vélo représente la démocratie qui ne peut avancer qu'à travers le citoyen ». Son examen en rapport avec les pratiques quotidiennes nous permettra d'appréhender le concept de la démocratie et d'identifier ses pratiques.</p> <p>(2) Distribuer une copie de l'illustration à chaque participant et expliquer que, par le biais métaphorique du vélo, chacun est appelé à indiquer, individuellement, ce qui étaye et ce qui fonde sa pratique de citoyen. Il essaie d'analyser la situation de la démocratie dans le pays en répondant aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qui peut faire avancer la démocratie dans mon pays ? - Sur quoi la démocratie peut-elle s'appuyer pour avancer ? - Qu'est-ce qui pourrait éclairer le citoyen et le pouvoir sur la marche de la démocratie ? - Qu'est-ce qui pourrait alerter le citoyen sur l'état de la démocratie dans son pays ? - Qui peut guider la démocratie pour qu'elle aille dans le bon chemin ? - Quel est le cadre général de la démocratie ? (sachant que ce cadre doit être robuste, dur et capable de supporter toutes les situations par lesquelles pourrait passer le vélo). - Sur quoi le citoyen peut-il se reposer pour qu'il participe effectivement à l'évolution de la démocratie dans son environnement sociétal ? - De quel « bagage », ressources, connaissances, savoirs et savoir-faire, le citoyen doit-il disposer pour une bonne marche de la démocratie ? - Sur quoi le citoyen fait-il porter son effort pour favoriser les choix démocratiques et pour contribuer à la promotion de la démocratie ? Comment peut-on donner de l'énergie à la démocratie ? Comment le citoyen peut-il renforcer la démocratie ?

	<p>(3) Accorder 20 minutes pour faire ce travail individuel. Ensuite, les participants se mettent en sous-groupes pour échanger leurs réponses et remplir le tableau de l'exercice 2.</p> <p>(4) Le formateur doit veiller à ce que le groupe s'enrichisse de la variété des interprétations faisant apparaître, à travers l'analyse de la métaphore du vélo-démocratie, des constantes et des points communs.</p> <p>(5) Chaque sous-groupe présente en plénière ses résultats sur une grande feuille.</p>
<p>6. Synthèse</p>	<p>Récapituler les différents points évoqués et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiches 3 et 4.</p>

ILLUSTRATION 1



EXERCICE 2

Composantes du vélo	Fonctions	Métaphores/significations
Le guidon	Guidage	Qui guide la démocratie dans la société ? Qui veille à ce que la démocratie garde son chemin ? Qui pourrait guider le citoyen ? Le pouvoir, comment pourrait-il être guidé pour que la démocratie aille dans le bon sens ?
L'avertisseur sonore	Alerter/attirer l'attention	Comment pourrais-je attirer l'attention pour que la démocratie puisse continuer son chemin ? Qui a besoin le plus d'être averti dans une démocratie : le citoyen ou le pouvoir ou les deux ?
Le phare	Source d'éclairage	Qu'est-ce qui pourrait éclairer le citoyen sur les obstacles à la bonne marche de la démocratie ? Qu'est-ce qui pourrait éclairer le pouvoir sur le fonctionnement de la démocratie ? Comment peut-on être bien éclairé ?
La roue	Faire avancer	Qu'est-ce qui fait avancer la démocratie dans une société ?
Le pneu	Socle d'appui Il ne doit pas être crevé ou à plat	Sur quoi peut-on s'appuyer ? Comment faire pour que la démocratie ne « tombe pas en panne », ne soit « pas à plat » ou « dégonflée »... ? Quel rôle devrait jouer le citoyen pour que sa démocratie ne tombe pas en panne ? Quelles mesures de prévention ?
Le cadre	Il est la partie principale du vélo	Quelle est la composante principale de la démocratie ? Pourquoi cette composante est-elle perçue comme composante principale ? Quel est l'essentiel de la démocratie ?
Le porte-bagages	C'est la solution pour transporter ses bagages et ce dont on a besoin. Mais, peut-on mettre tout sur le porte-bagages d'un vélo ?	Que peut prendre le citoyen avec lui pour faire réussir la démocratie ? À quel bagage donnerait-il la priorité ? Quels outils sont nécessaires pour la bonne marche de la démocratie ?
La selle	Garder l'équilibre, se reposer	Comment le citoyen peut-il trouver son équilibre dans une démocratie ? Comment se reconforte-t-il dans une démocratie ? Quelles conditions permettraient l'équilibre d'un citoyen au sein d'une démocratie ? Quand commence-t-il à ressentir que son équilibre est menacé ?
La pédale	Énergie, force Un bon pédalage permet au cycliste d'acquies un meilleur rendement	Comment un citoyen peut-il contribuer à la bonne marche de la démocratie ? Comment peut-il s'investir ?

ACTIVITÉ 1.4 : PARLER DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME EN TUNISIE

1. Résultat attendu	La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Tunisie est analysée, et les défis à relever sont cernés.
2. Techniques	Jeux de rôle Simulation
3. Durée	120 minutes
4. Matériel nécessaire	Caméra vidéo
5. Déroulement	<p>(1) Expliquer aux participants qu'il est nécessaire de parler de la démocratie et des droits de l'homme en Tunisie et d'encourager l'échange à son propos afin de sensibiliser et de susciter un intérêt et une adhésion. Pour ce faire, diverses manières sont possibles (télévision, Internet...).</p> <p>À cet effet, les participants seront appelés dans un premier temps à imaginer un débat télévisé sur la démocratie et les droits humains : réalité et défis. Dans un second temps, ils travailleront sur la rédaction d'un article pour un blog.</p> <p>(2) Demander s'il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un ou deux volontaires pour jouer le rôle d'un animateur de télévision ; - quatre à six personnes invitées au débat (dont des représentants de partis politiques, des juristes, des militants et autres) ; - un public. <p>Les autres participants seront des observateurs du débat.</p> <p>(3) Demander aux animateurs et aux invités de sortir de la salle pour qu'ils se préparent pendant 5 minutes. Entre-temps, aménager la salle en « studio » et mettre en place la caméra vidéo.</p> <p>(4) Accorder 15 minutes pour jouer le rôle. Expliquer que les autres participants vont observer le déroulement et essaieront de dégager les forces et les faiblesses au niveau de l'animation et des points évoqués lors du débat.</p> <p>(5) À la fin du débat, demander d'abord à ceux qui ont participé à ce jeu, comment ils ont vécu cette situation. Ensuite, visionner le débat pour les observations et les commentaires.</p> <p>(6) Expliquer que vous allez utiliser un autre moyen d'information et de communication pour échanger sur la démocratie et les droits humains en Tunisie.</p>

	<p>(7) Demander aux participants de se mettre en quatre sous-groupes (deux par thème) pour développer un contenu sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la situation actuelle de la démocratie en Tunisie ; - les droits humains en Tunisie : pratiques et perspectives. <p>Accorder une demi-heure pour la rédaction de l'article en sous-groupe. Ensuite, échanger les articles entre les sous-groupes et recueillir les commentaires.</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les différents points évoqués et faire la synthèse.</p> <p>Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiches 3 et 4.</p>

ACTIVITÉ 1.5 : CRITÈRES D'UNE DÉMOCRATIE « FORTE »

1. Résultat attendu	Des critères d'une démocratie « forte » sont identifiés.
2. Techniques	Échange d'idées (brainstorming)
3. Durée	45 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs
5. Déroulement	<p>(1) Poser aux participants la question suivante : Comment peut-on définir les critères d'une démocratie « forte » ?</p> <p>(2) Expliquer aux participants que vous allez transcrire dans un premier temps toutes les réponses avancées sur la grande feuille. Ensuite, vous allez les revoir avec les participants pour clarifier certaines, approfondir d'autres, etc. Enfin, les réponses seront regroupées et classées.</p> <p>(3) Demander à un volontaire d'écrire les réponses fournies au fur et à mesure sur la grande feuille.</p> <p>(4) Encourager les participants à s'exprimer.</p> <p><u>Exemples</u> de réponses concernant les critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une culture qui traverse toute la société ; - les décisions sont toujours prises après un débat ; - les citoyens ont toujours la possibilité de contribuer au débat qui porte sur des décisions qui les concernent ; - les citoyennes et les citoyens ont toutes/tous le même droit de vote quand elles/ils remplissent les conditions de jouir de ce droit.

	<p>(5) Inviter ensuite les participants à définir d'autres critères d'un régime démocrate selon les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les élections ; - la liberté ; - les pouvoirs ; - la société civile.
6. Synthèse	<p>Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiches 1 et 2.</p>

ACTIVITÉ 1.6 : L'ABUS DE POUVOIR

1. Résultat attendu	Les formes d'abus de pouvoir sont cernées et les bonnes pratiques pour les empêcher sont identifiées.		
2. Techniques	Exercice individuel Travail en sous-groupes		
3. Durée	60 minutes		
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs		
5. Déroulement	<p>(1) Écrire l'énoncé suivant sur le tableau à feuillets et le lire à haute voix :</p> <p style="padding-left: 40px;">« Montesquieu a écrit dans son ouvrage de <i>L'esprit des lois</i> : Toute personne qui a du pouvoir a tendance à en abuser »</p> <p>(2) Accorder 10 minutes aux participants pour réfléchir individuellement à cette citation et répondre à la question suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment empêcher la personne qui a le pouvoir d'en abuser ? <p>(3) Ensuite, les participants se réunissent en quatre sous-groupes, pendant 20 minutes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partager les réponses et dégager les points communs ; - synthétiser les réflexions et donner des exemples tirés de la réalité tunisienne concernant l'abus de pouvoir, ainsi que les conduites à tenir pour y faire face ; - reproduire les exemples sur une grande feuille comme suit : 		
	Exemples d'abus de pouvoir dans le contexte tunisien	Exemples de bonnes pratiques empêchant ces abus	
		<p>(4) En plénière, les sous-groupes présentent leurs résultats. Un temps sera consacré à la clarification et à la discussion.</p>	

6. Synthèse	Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiches 1 et 2.
-------------	--

ACTIVITÉ 1.7 : RÔLE DE L'ÉTAT ET DU CITOYEN DANS LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

1. Résultat attendu	La contribution de l'État et du citoyen dans la promotion des droits de l'homme est appréhendée en Tunisie.	
2. Technique	Travail en sous-groupes	
3. Durée	60 minutes	
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs	
5. Déroulement	(1) Expliquer aux participants qu'ils vont se répartir en quatre sous-groupes (de cinq à six membres) pour répondre à l'énoncé suivant (à présenter sur une grande feuille) :	
	« À partir des fiches 1 et 2, et selon vos connaissances, quel est le rôle de l'État et celui du citoyen dans l'amélioration de la situation des droits humains en Tunisie ? »	
	(2) Accorder 20 minutes pour la préparation des réponses en sous-groupes. Ces réponses seront transcrites sur une grande feuille selon les rôles :	
	Rôle de l'État	Rôle du citoyen
	(3) En plénière, les sous-groupes présentent leurs résultats. Un temps sera consacré à la clarification et à la discussion.	
6. Synthèse	Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiches 1 et 2.	

OBJECTIFS

1. S'éveiller aux valeurs universelles incarnées par les droits de l'homme.
2. Saisir les liens entre la démocratie, les droits humains et le développement.
3. Prendre conscience que chacun et chacune a un rôle à jouer pour bien faire connaître ces liens et veiller à leur concrétisation.

POINTS ESSENTIELS

Les éléments essentiels à la démocratie, d'après la résolution de la Commission sur les droits de l'homme 2002/46, sont :

- le respect de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
- l'accès aux postes à responsabilité et à son exercice conformément à des procédures démocratiques ;
- la tenue d'élections libres, régulières, transparentes et périodiques au suffrage universel et à bulletin secret, reflet de l'expression de la volonté du peuple ;
- un système pluraliste de partis et d'organisations politiques ;
- la séparation des pouvoirs et, notamment, l'indépendance de la justice ;
- la transparence et la responsabilité dans l'administration publique ;
- des médias libres, indépendants et pluralistes.

**ACTIVITÉ 2.1 : RÔLE DE L'ÉTAT ET DU CITOYEN
DANS LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME**

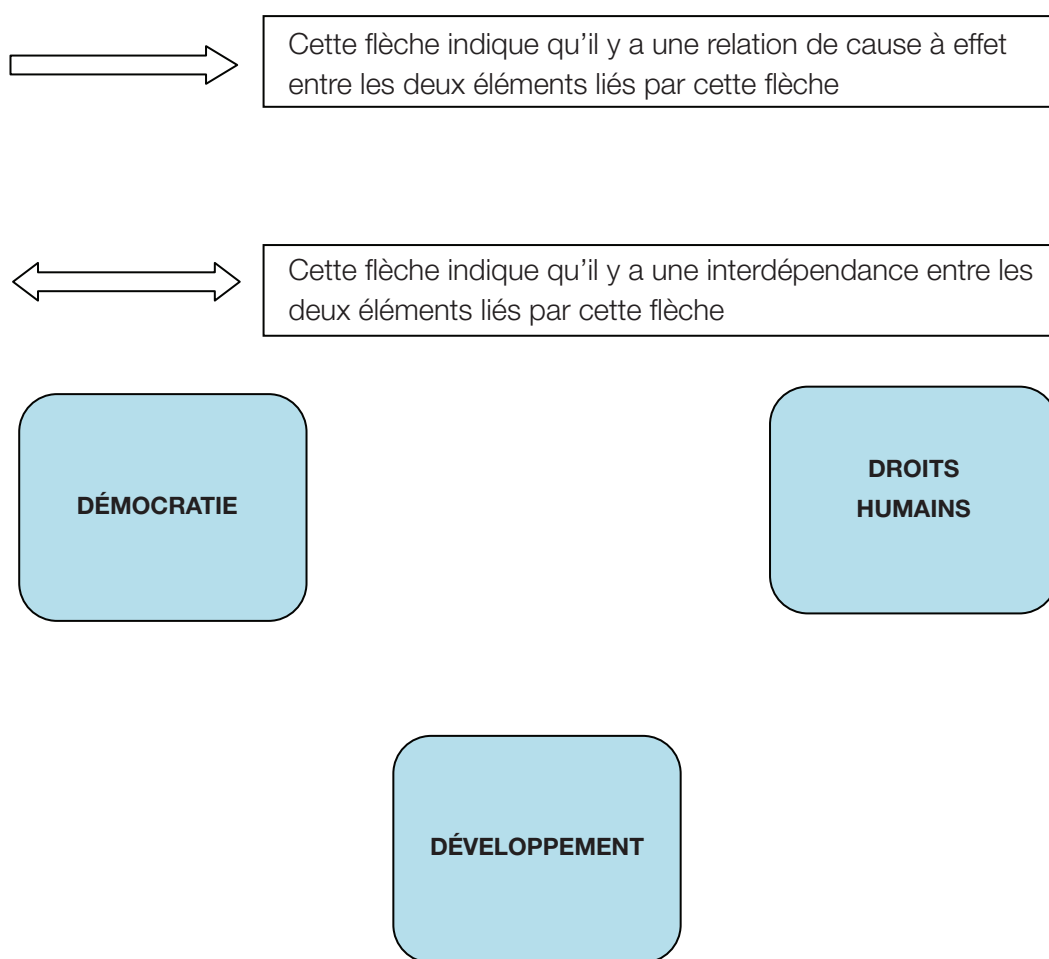
1. Résultat attendu	Les relations entre démocratie, droits de l'homme et développement sont appréhendées.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Copie de l'énoncé de l'exercice 1 (voir copie ci-après) saisie sur papier format A4 et dupliqué en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Distribuer les copies de l'énoncé de l'exercice 1 aux participants.</p> <p>(2) Expliquer aux participants qu'ils vont essayer, individuellement, de répondre aux deux questions posées en se référant au contenu du Manuel : fiches 3 et 4.</p> <p>(3) Accorder 20 minutes pour relire les fiches et répondre aux deux questions.</p> <p>(4) Expliquer les tâches à réaliser par chaque sous-groupe (présenter ces tâches sur une grande feuille).</p> <p>(5) En plénière, échanger quelques réponses concernant les relations entre la démocratie, les droits de l'homme et le développement et demander des arguments.</p> <p>(6) Projeter sur PowerPoint (ou sur une grande feuille) les réponses exactes aux questions.</p>
6. Synthèse	Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiches 3 et 4.

Réfléchir, discuter, partager et construire votre schéma

Les participants sont invités à :

(1) mettre entre chaque notion encerclée le type de flèche qui convient parmi celles présentées ci-dessous.

Chaque participant explique son choix de flèche dans le petit groupe puis dans le grand groupe :



(2) réfléchir et analyser sur la citation suivante :

« Pas de vrai développement sans la démocratie ! Pas de vrai développement sans respect des droits de l'homme ! »

Exposé du formateur

(Extrait de la fiche 3)

Au cours du Sommet mondial des Nations Unies de 2005, il a été affirmé que les droits humains, la démocratie et le développement sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Il est donc à présent admis au sein de la communauté internationale que la protection des droits humains, des principes démocratiques et du développement compris comme augmentation des libertés concrètes sont inséparables et interdépendants.

On ne doit pas se contenter d'une définition formelle de la démocratie et de l'État de droit. Pour le premier concept, l'existence d'élections périodiques ne suffit pas, il faut également qu'elles soient plurielles, justes et transparentes.

Pour le second concept, un État de droit n'est pas simplement ou uniquement un État où l'action du gouvernement est soumise à des règles de droit, c'est-à-dire à n'importe quelle règle de droit ; c'est un État dont les organes sont soumis à des règles qui constituent la limite qu'ils ne doivent pas franchir dans leurs rapports avec les individus et les groupes, ces limites étant les droits et libertés fondamentaux de tous ceux qui vivent sur son territoire.

Le développement ne peut s'inscrire dans la durée que si les politiques qui le concernent sont justifiables devant le peuple et si elles sont appliquées dans le respect intégral des droits humains. Une approche intégrale qui considère que le développement n'est durable que s'il ne sépare pas les dimensions civiles, culturelles, écologiques, économiques, politiques et sociales et que s'il se fonde – à la fois comme moyen et comme objectif – sur l'exercice des libertés par tous et pour tous, est ce qu'on appelle aujourd'hui « l'approche basée sur les droits de l'homme en développement (ABDH) ». Cette approche est renforcée par l'influence croissante du droit international sur les droits nationaux.

ACTIVITÉ 2.2 : LA VIE DÉMOCRATIQUE

1. Résultat attendu	Les aspects de la vie démocratique sont appréhendés à partir des expériences courantes vécues.
2. Technique	Travail en binômes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Copie de l'énoncé de l'exercice 2 (voir copie ci-après) saisie sur papier format A4 et dupliquée en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Montrer sur un tableau à feuillets les deux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont vos meilleures expériences en tant que citoyen évoluant dans une société démocratique où vos droits civils sont garantis et votre participation concrète dans la vie publique est possible ? (Une expérience où vous avez vécu la jouissance des droits humains.) - Quels liens pouvez-vous établir entre ces expériences vécues et la vie démocratique ? <p>(2) Expliquer aux participants qu'ils vont d'abord réfléchir pendant 10 minutes, individuellement, à ces deux questions et noter leurs expériences sur une feuille. Ensuite, chaque participant discute avec son collègue voisin de leurs expériences respectives.</p> <p>(3) En plénière, échanger quelques réponses et identifier les facteurs qui rendent ces expériences remarquables (les écrire sur le tableau à feuillets).</p> <p>(4) Distribuer une copie de l'énoncé de l'exercice 3, ci-après, aux participants et leur demander de remplir individuellement le tableau en identifiant l'aspect de la vie démocratique auquel correspond chacune de leurs expériences (cocher la case qui correspond). Accorder 15 minutes pour relire les fiches et répondre aux deux questions.</p> <p>(5) En plénière, échanger et discuter quelques réponses concernant les aspects de la vie démocratique.</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse.</p> <p>Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiches 3 et 4.</p>

EXERCICE 3

Description de la meilleure expérience vécue	L'aspect de la vie démocratique auquel correspond cette expérience				
	Liberté et sûreté de la personne	Liberté de pensée et de conscience	Liberté d'expression et droit à l'information	Liberté de réunion et d'association	Garanties d'une procédure judiciaire régulière

ACTIVITÉ 2.3 : QU'EST-CE QU'UN ÉTAT DE DROIT ?

1. Résultat attendu	L'État de droit et ses pratiques sont cernés à partir des cas pratiques.
2. Techniques	Échange d'idées (brainstorming) Étude de cas Jeux de rôle
3. Durée	120 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Études de cas : copie de l'énoncé de l'exercice 4 saisie sur papier format A4 et dupliquée en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Demander aux participants ce qu'est un État de droit en utilisant la technique d'échange d'idées. Toutes les réponses seront inscrites sur le tableau, clarifiées et discutées en plénière.</p> <p>(2) Projeter la définition de l'exercice 4 ci-après. Qu'est-ce qu'un État de droit, extrait de la fiche 3 du Manuel et consacrer un temps pour la discussion (10 minutes).</p> <p>(3) Demander aux participants de réfléchir, à partir de la définition de l'État de droit, à six cas pratiques (utiliser l'exercice 5 ci-joint).</p> <p>(4) Répartir les participants en six sous-groupes et distribuer un cas par sous-groupe.</p> <p>Chaque sous-groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudiera d'abord le cas présenté et identifiera le problème en question ; - ensuite, essaiera de classer ce problème parmi les types de liberté (principes) en utilisant le tableau donné à l'énoncé de l'exercice 4 ; - transcrira ses résultats sur une grande feuille. <p>(5) En plénière, chaque sous-groupe présente ses résultats et argumente ses choix. Faire suivre d'une discussion de 10 minutes.</p> <p>(6) Après le passage de tous les sous-groupes, clarifier, rectifier et synthétiser les informations fournies par les participants.</p> <p>(7) Expliquer aux participants qu'ils vont mettre en pratique ces informations en imaginant de réactions aux cas présentés. Vu la limite du temps, il faut se limiter à un ou deux cas.</p>

	<p>(8) Demander s'il y a un ou deux volontaires (le thème doit correspondre au cas étudié dans son sous-groupe). Leur expliquer comment, face au cas étudié, on peut agir et les réponses que l'on peut apporter. Leur demander de sortir de la salle pour qu'ils se préparent pendant 5 minutes. Présenter aux autres participants le cas et en choisir quelques-uns pour jouer le rôle, conformément au cas présenté.</p> <p>(9) Accorder 10 minutes pour jouer le rôle. Expliquer que les autres participants vont observer le déroulement et essayer de dégager les forces et les faiblesses au niveau des informations transmises et des manières adoptées.</p> <p>(10) Après chaque jeu de rôle, demander d'abord à ceux qui ont participé à ce jeu, comment ils ont vécu cette situation. Ensuite, ouvrir le débat pour les observations et les commentaires.</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse.</p> <p>Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiches 3 et 4.</p>

EXERCICE 4

Qu'est-ce qu'un État de droit ?

Un État de droit :

- n'est pas simplement un État où l'action du gouvernement est soumise à n'importe quelles règles de droit ;
- est un État dont les organes sont soumis à des règles qui constituent la limite qu'ils ne doivent pas franchir dans leurs rapports avec les individus et les groupes ;
- a des limites qui sont les libertés fondamentales de tous ceux qui vivent sur son territoire ;
- est un État où les règles de droit définissent le rapport entre le gouvernement et les citoyens, en privilégiant la garantie des droits et des libertés des citoyens contre le pouvoir ;
- est un État où les règles de droit tournent essentiellement autour de la liberté et de l'égalité.

Étude de cas

Cas 1

Des ouvrières sont sanctionnées parce qu'elles ont « osé » signer une pétition adressée à leur chef d'usine réclamant leur jour de congé hebdomadaire.

Cas 2

Un homme d'affaires a décidé de vendre ses biens et de quitter le pays lorsqu'il a senti que sa propriété n'était pas garantie et appris qu'aucune disposition fiscale protectrice n'existait.

Cas 3

Des opposants au régime ont subi des expulsions arbitraires de leur pays.

Cas 4

Le Ministre de la justice intervient pour influencer les juges dans une affaire qui a mobilisé l'opinion publique et qui a porté atteinte à la sécurité du pays.

Cas 5

Un citoyen est arrêté par les autorités parce qu'il a exprimé devant ses collègues une vision concernant les choix économiques du pays différente de celle préconisée par le gouvernement. Selon le principe d'égalité, il se sent lésé par ces services.

Cas 6

Un groupe de jeunes s'est réuni pour constituer une association de soutien aux « jeunes diplômés au chômage » et a été arrêté par les autorités.

EXERCICE 6

À partir de cette définition de l'État de droit, compléter la colonne des pratiques examinées dans le cas étudié.

Les pratiques		Les libertés (ou principes) qui sont atteintes par les pratiques citées
	1	Liberté et sûreté de la personne
	2	Liberté de pensée et de conscience
	3	Liberté d'expression
	4	Liberté d'accès à l'information
	5	Liberté de réunion et d'association
	6	Garanties d'une procédure judiciaire régulière

ACTIVITÉ 2.4 : TRANSITION DÉMOCRATIQUE EN TUNISIE

1. Résultats attendus	<p>Le cadre juridique de la transition démocratique est appréhendé à partir du contexte tunisien actuel.</p> <p>Les participants sont outillés de clés de lecture simples et objectives du contexte tunisien.</p>
2. Technique	Élaboration d'un récit collectif
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs
5. Déroulement	<p>(1) Demander aux participants de faire un récit (collectif) de ce qui se passe en Tunisie (et particulièrement dans leurs localités) depuis la révolution jusqu'à aujourd'hui, en leur présentant la consigne suivante : « Vous allez, chacun et chacune, écrire un épisode à tour de rôle, à partir du premier épisode jusqu'à aujourd'hui. »</p> <p>Se référer à l'exercice 7 à écrire sur le tableau.</p> <p>(2) Le premier des participants devra commencer le récit (si aucun d'eux ne veut commencer, on en désignera un :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit par ordre alphabétique du prénom ; - soit sur la base du mois de naissance, celui qui est né le plus près du premier jour du premier mois de l'année (1^{er} janvier). <p>(3) Le suivant devra poursuivre. Cette construction doit permettre aux formateurs d'avoir une idée de la perception des événements par les participants, de les pousser à la construction commune de quelque chose, même si ce n'est qu'un récit.</p> <p>(4) Le formateur devra transcrire le récit au fur et à mesure, et le lire à la fin pour que tout le monde se fasse une idée claire de l'intégralité du récit.</p> <p>(5) À partir du récit collectif transcrit sur la grande feuille. Le formateur aidera les participants à dégager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'abord, les points positifs de leur vécu ; - et ensuite, les points négatifs. <p>Remarque : le vécu peut concerner la liberté, la violence, le chaos, l'insécurité, la persistance de la détresse et de la précarité économiques, la place de la femme, etc.</p> <p>(6) Les réponses seront transcrites sur le tableau au fur et à mesure.</p> <p>(7) Après discussion des points positifs et des points négatifs, le formateur dégagera le cadre juridique de la transition démocratique à l'appui de textes clés à présenter (de préférence sur PowerPoint).</p>

6. Synthèse

Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse.

Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité.

Se référer au contenu du Manuel : fiche 4.

EXERCICE 7

Récit collectif	
Étapes de l'histoire	Texte
<p>Situation initiale (situation d'équilibre) Présentation des personnages</p> <p>Description de leurs caractéristiques, lieu ou cadre dans lequel se déroule l'action</p>	<p>Ahmed était un homme âgé de quarante ans. Il habitait à la campagne avec sa famille composée de sa femme Miriam, d'un garçon appelé Sami et d'une petite fille nommée Sihem.</p> <p>Ahmed possédait un morceau de terre, non loin de la maison. Il travaillait avec acharnement toute la journée dans son champ. Il espérait que la récolte serait foisonnante pour couvrir les besoins de sa famille qui ne cessaient d'augmenter.</p>
<p>L'élément perturbateur Événement ou personnage qui change la situation initiale, changement de ton</p>	<p>Un jour, se dirigeant comme d'habitude vers son champ, Ahmed eut une grande surprise. Toute sa récolte était en train de brûler. Ce fut une grande perte pour le pauvre homme...</p>
<p>L'action C'est la partie la plus longue du récit : aventures, épreuves, événement, conflits et rebondissements qui nourrissent l'action</p>	<p>...</p>
<p>L'élément de résolution Force « rééquilibrant », événement qui met un terme à l'épreuve Action qui résout le problème (actions de citoyenneté)</p>	<p>...</p>
<p>Situation finale Retour des personnages à la stabilité, avec fin heureuse ou malheureuse</p>	<p>...</p>

OBJECTIFS

1. Prendre connaissance des fondements qui justifient la restriction de l'exercice des droits.
2. Réfléchir sur les risques menaçant une démocratie émergente ainsi que sur les conditions de la diffusion d'une culture démocratique.
3. Saisir les circonstances qui permettent au gouvernement où les droits de l'homme pourraient être suspendus.

POINTS ESSENTIELS

Les droits de l'homme sont des droits dont disposent toutes les personnes, en vertu de leur condition humaine, pour vivre libres et dans la dignité. Ces droits confèrent à chacun des exigences légitimes sur le comportement des autres individus, ainsi que sur la structure des dispositifs sociaux. Ils sont universels, inaliénables et indivisibles.

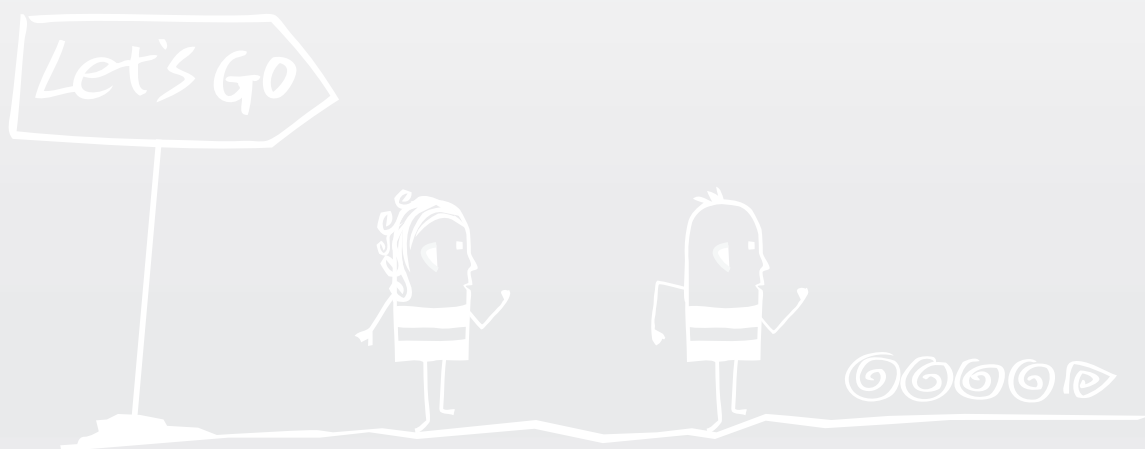
- La Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen de 1789 proclame ce qui suit :
 - « Article 1^{er}. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.
 - Article 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. »
- La Déclaration américaine des droits est également une référence importante. Dans son article premier, il y est dit que « Le Congrès ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdise le libre exercice d'une religion, ni qui restreigne la liberté de la parole ou de la presse, ou le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour la réparation des torts dont il a à se plaindre. »

Cependant :

- Les normes internationales autorisent des restrictions dans l'exercice de certains droits pour des raisons très précises relatives, notamment, à l'ordre public, à la moralité, à la sécurité nationale et à la protection des droits d'autrui.

Toutefois :

- Certains droits ne peuvent pas faire l'objet de restrictions. Il s'agit par exemple de l'interdiction de la torture et de la discrimination, de la liberté de conscience ou la liberté de pensée, de l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, etc.
- Une restriction ou suspension des droits humains doit être prévue par la loi, justifiée par un but légitime, et son ampleur doit être à la juste mesure de la cause de la restriction. À ce sujet, une Cour constitutionnelle doit être mise en place pour contrôler aussi bien l'existence de ce but légitime que la proportionnalité des restrictions.
- Ainsi, l'interdiction d'un parti politique ne peut être justifiée que s'il est prouvé que le parti en question est impliqué dans des actions violentes ou contraires à la constitution.
- La censure préalable de la presse (interdiction d'un journal avant sa sortie) n'est acceptable, selon les normes internationales, que si ce journal s'apprête à publier des informations sensibles qui pourraient, selon un tribunal, effectivement indépendant du pouvoir, mettre en danger la vie de certains citoyens ou menacer la sécurité nationale.



ACTIVITÉ 3.1 : DROITS HUMAINS : OUI – MAIS !

1. Résultat attendu	Les conditions autorisant des restrictions dans l'exercice de certains droits humains sont définies.
2. Techniques	Échange d'idées (brainstorming) Exercice individuel (vrai ou faux)
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Copie de l'énoncé de l'exercice 1 saisie dupliquée en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler aux participants que (écrire les points sur une grande feuille) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les droits humains sont universels, indivisibles et interdépendants ; - les droits de l'homme sont des droits dont disposent toutes les personnes, en vertu de leur condition humaine, pour vivre libres et dans la dignité. <p>(2) Poser aux participants la question suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peut-on se trouver dans des situations où il faut suspendre quelques droits humains ? <p>(3) Transcrire les réponses sur le tableau dans un premier temps, les clarifier, les discuter et les classer dans un second temps.</p> <p>(4) Expliquer aux participants qu'à partir du texte des fiches 5 et 20, ils sont invités à avoir individuellement une réflexion sur certains cas relatifs à la pratique des droits humains. Distribuer une copie de l'énoncé de l'exercice 1 ci-joint et accorder 15 minutes pour le faire.</p> <p>(5) Une fois la réflexion individuelle terminée, projeter l'énoncé de l'exercice sur PowerPoint et collecter des réponses (vrai ou faux) pour chacune des questions. Faire ressortir les arguments pour justifier chaque position (vrai) ou (faux) en se référant aux contenus des fiches 5 et 20.</p>
6. Synthèse	Récapituler les différentes informations et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiches 5 et 20.

EXERCICE 1

Effectuer une lecture et une réflexion individuelle à partir de la liste des énoncés suivants. Indiquez si vous pensez que l'énoncé est vrai ou faux .

	VRAI	FAUX
1. On ne peut jamais justifier l'interdiction d'un parti politique même s'il est prouvé que le parti en question est impliqué dans des actions contraires à la constitution.		
2. Quelles que soient les conditions, la liberté de presse ne peut être limitée.		
3. En aucun cas, un parti politique ne peut être interdit.		
4. Il est nécessaire de penser la démocratie comme étant le régime où toutes les libertés civiles et politiques sont garanties.		
5. Un régime démocratique est un régime où tous les droits humains sont garantis.		
6. La torture peut être justifiée quand l'intérêt suprême du pays est menacé.		
7. Les libertés d'opinion, de conscience, de circulation, d'expression, d'association, de création de partis politiques, de création de médias, sont des libertés qui ne peuvent en aucun cas faire l'objet de restriction.		
8. Une démocratie est un régime où les droits et libertés politiques sont garantis quelles que soient les circonstances.		
9. Tous les droits humains peuvent être sujets de restriction.		
10. La Cour constitutionnelle est une garantie de protection de la démocratie émergente en essayant de garantir l'équilibre entre les droits humains' et l'intérêt suprême du pays.		
11. On ne peut jamais justifier l'interdiction d'un parti politique même s'il est prouvé que le parti en question est impliqué dans des actions violentes.		
12. La censure préalable de la presse (interdiction d'un journal avant sa sortie) n'est acceptable, selon les normes internationales, que si ce journal s'apprête à publier des informations sensibles qui pourraient, selon un tribunal, effectivement indépendant du pouvoir, mettre en danger la vie de certains citoyens ou menacer la sécurité nationale.		
13. La censure préalable de la presse (interdiction d'un journal avant sa sortie) n'est acceptable que si ce journal, selon le gouvernement, s'apprête à publier des informations qui pourraient, effectivement, mettre en danger la vie de certains citoyens ou menacer la sécurité nationale.		
14. Pour consolider les acquis d'une démocratie, il faut lutter contre les forces hostiles à la démocratie qui risquent de ne jamais accepter d'institutions libres ou l'influence que les masses populaires pourraient exercer sur le processus politique.		

	VRAI	FAUX
15. Une démocratie naissante peut également être menacée par une situation de conflit interne entre les différentes composantes d'une société, entre autres lorsque ce conflit mène à la violence. Pour cette raison, des restrictions dans l'exercice de certains droits sont autorisées pour des raisons relatives, notamment, à l'ordre public, à la moralité, à la sécurité nationale et à la protection des droits d'autrui. À ce sujet, <u>une Cour constitutionnelle</u> doit être mise en place pour contrôler aussi bien l'existence de ce but légitime que la proportionnalité des restrictions.		
16. Une démocratie naissante peut également être menacée par une situation de conflit interne entre les différentes composantes d'une société, notamment lorsque ce conflit mène à la violence. Pour cette raison, des restrictions dans l'exercice de certains droits sont autorisées pour des raisons relatives, notamment, à l'ordre public, à la moralité, à la sécurité nationale et à la protection des droits d'autrui. À ce sujet, le gouvernement est le mieux placé pour juger aussi bien l'existence de ce but légitime que la proportionnalité des restrictions.		
17. La Cour constitutionnelle est une garantie pour empêcher les autorités de toucher les droits et les libertés. Cette Cour doit empêcher que l'État d'exception mène à la suspension de la constitution.		
18. S'il le faut, l'État d'exception peut devenir un régime permanent, dont la mise en œuvre n'est plus limitée dans le temps, et peut être un mode de gouvernement privilégié dans une démocratie émergente.		

ACTIVITÉ 3.2 : PROJET DE TEXTE DE LOI

1. Résultat attendu	Un projet de loi élaboré pour définir les conditions autorisant des restrictions dans l'exercice de certains droits conformément à des conditions bien définies par cette loi.
2. Techniques	Échange d'idées (brainstorming) Exercice individuel (vrai ou faux)
3. Durée	90 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Copie de l'énoncé de l'exercice 2 saisie et dupliquée en quantité suffisante
5. Déroulement	(1) Introduire l'activité en rappelant aux participants les principaux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - un régime démocratique est un régime où tous les droits humains sont garantis ; - toutefois une restriction ou suspension des droits humains pourrait être prévue par la loi, justifiée par un but légitime.

	<p>(2) Expliquer aux participants qu'ils vont faire l'expérience, même artificielle, de l'élaboration d'un projet de loi autorisant des restrictions dans l'exercice de certains droits. Présenter les consignes et donner des clarifications.</p> <p>(3) Répartir les participants en quatre sous-groupes et leur distribuer l'énoncé de l'exercice 2.</p> <p>(4) Accorder 30 minutes pour élaborer le projet de texte en sous-groupe. Écrire les projets de loi de chaque équipe sur une grande feuille à afficher sur le mur de la salle.</p> <p>(5) Une fois ce travail terminé, chaque sous-groupe passe à tour de rôle devant sa grande feuille et présente les conditions dans lesquelles des restrictions dans l'exercice de certains droits sont acceptées pour des raisons très relatives, notamment, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ordre public ; - la moralité ; - la sécurité nationale ; - la protection des droits d'autrui. <p>(6) Échanger sur chacune des conditions et donner des arguments pour justifier chaque restriction (références : fiches 5 et 20).</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les différentes informations et faire la synthèse.</p> <p>Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiches 5 et 20.</p>

EXERCICE 2

Consigne

En sous-groupe, élaborer un projet de texte de loi qui permet à la Cour constitutionnelle de contrôler l'existence d'un but légitime autorisant des restrictions dans l'exercice de certains droits humains, sans pour autant que cet État exceptionnel ne « mène à la suspension de la constitution et, notamment, aux garanties qu'elle offre aux individus relativement à leurs droits et libertés ».

Ce projet de loi doit mettre l'État d'exception à la juste mesure de la cause de la restriction et pour que l'État d'exception soit un régime dont la mise en œuvre est limitée dans le temps, et pour qu'il ne devienne pas un mode de gouvernement ordinaire.

Temps accordé

30 minutes

Remarques

- Texte à écrire sur une grande feuille
- Afficher cette grande feuille sur le mur de la salle

OBJECTIFS

1. Comprendre les principaux acteurs de la démocratie en général et en Tunisie en particulier.
2. Se familiariser aux notions liées aux acteurs publics (régimes politiques, constitution, suffrage, parlement, et autres).
3. Prendre conscience que chaque acteur a un rôle déterminant à jouer dans le processus de la démocratie.
4. Se donner une pensée créatrice pour participer activement à la vie associative et disposer d'un regard critique vis-à-vis des partis politiques.

POINTS ESSENTIELS

- La société civile est un tissu associatif riche, diversifié et assez puissant, pouvant fournir les compétences nécessaires pour évaluer les politiques publiques, y participer ou s'y opposer. Elle est une composante indispensable de la démocratie et de la citoyenneté. Elle utilise des moyens mobilisateurs pour s'exprimer, dialoguer et transmettre des informations en masse.
- Une constitution détermine les éléments les plus fondamentaux relatifs à un État, à son organisation politique et au modèle de société qu'il représente. Elle est la loi suprême, fondamentale d'un État ; elle s'applique à tous, y compris et surtout aux dirigeants.
- Les titulaires de charges publiques et les parlementaires ont un rôle important en ce qui concerne la démocratie.
- Les partis politiques rassemblent ceux qui partagent des points de vue et des intérêts communs afin de faire avancer leurs idées au sein de la société, d'obtenir des mandats politiques et d'être en mesure d'influer sur les affaires publiques. Ils assurent aux instances gouvernementales un soutien politique et exercent une influence sur la gestion des affaires du pays.

ACTIVITÉ 4.1 : NOUS CRÉONS NOTRE ASSOCIATION

1. Résultat attendu	Un projet de document relatif à la création d'une association conformément aux dispositions du décret-loi n° 88 du 24 septembre 2011.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	90 minutes
4. Matériel nécessaire	Décret-loi n° 88 du 24 septembre 2011 portant sur la création des associations en version simplifiée Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch.
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler les rôles de l'association en tant que composante de la société civile dans la concrétisation de la démocratie.</p> <p>(2) Expliquer aux participants qu'ils vont travailler en sous-groupes sur la création d'une association conformément aux dispositions du décret-loi n° 88 du 24 septembre 2011.</p> <p>(3) Répartir les participants en quatre sous-groupes (cinq à six personnes par sous-groupe).</p> <p>(4) Expliquer les tâches à réaliser par chaque sous-groupe (présenter ces tâches sur une grande feuille ou les projeter sur PowerPoint) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - désigner un modérateur et un rapporteur ; - lire le décret-loi et dégager les points à respecter pour créer une association ; - choisir le domaine d'action et donner un nom à votre association ; - définir les finalités de votre association et spécifier ses populations bénéficiaires ; - répartir les responsabilités au sein de l'association (président, secrétaire général, chargé des affaires financières, etc.) ; - écrire les réponses sur une grande feuille à afficher sur le mur de la salle. <p>(5) Une fois ce travail terminé, chaque sous-groupe passe à tour de rôle devant sa grande feuille et présente son association. Les autres participants sont encouragés à leur poser des questions.</p> <p>(6) En plénière, demander aux participants, et en se référant au document, comment l'association pourrait-elle contribuer à l'appui de la culture de la démocratie dans notre société.</p>
6. Synthèse	Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiche 6.

ACTIVITÉ 4.2 : ÉLABORONS NOTRE PROJET D'ASSOCIATION

1. Résultat attendu	Le rôle des associations dans la démocratie locale est cerné.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	120 minutes
4. Matériel nécessaire	Décret-loi n° 88 du 24 septembre 2011 portant sur la création des associations en version simplifiée Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler le rôle des associations en tant que composante de la société civile dans la concrétisation de la démocratie locale (présentation sur PowerPoint).</p> <p>(2) Expliquer aux participants qu'il y a pour les jeunes des opportunités, ainsi que le droit associatif tunisien (démarches opérationnelles simplifiées pour créer une association).</p> <p>(3) Répartir les participants en quatre sous-groupes et leur expliquer qu'ils vont travailler à l'écriture des statuts d'une association (nom, thèmes de travail, population cible, objectifs, slogan, dessin du logo, types d'activités envisagées, et plus encore si le temps le permet).</p> <p>(4) Chaque sous-groupe désignera un porte-parole pour présenter l'association devant la salle. L'ensemble des projets sont répertoriés sur flip chart permettant d'apprécier les types d'association et le panel de thèmes intéressant les jeunes.</p> <p>(5) Une fois ce travail terminé, chaque sous-groupe passe à tour de rôle devant sa grande feuille et présente son association. Les autres participants posent de questions de clarification.</p> <p>(6) En plénière, demander aux participants, à partir de cet exercice, et en se référant au document, comment l'association pourrait-elle contribuer au développement de la démocratie locale.</p>
6. Synthèse	Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiche 6.

Canevas : Création d'une association

Nom de l'association : _____

Mission : _____

Objectifs :

Slogan : _____

Logo :

DOMAINE D'INTERVENTION	POPULATIONS CIBLES	TYPES D'ACTIVITÉS	PARTIES PRENANTES
Renforcement de la liberté d'opinion et d'expression			
Démocratie locale			
Renforcement de la gestion transparente des entreprises publiques			
Autres			

ACTIVITÉ 4.3 : ANALYSE COMPARÉE DE PROJETS DE CONSTITUTION

1. Résultat attendu	Les participants sont armés pour comprendre et analyser les projets de constitution.
2. Technique	Lecture et analyse de contenu
3. Durée	30 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Copies de projets de constitution imprimées sur papier format A4 et dupliquées en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Expliquer aux participants qu'il existe des tentatives de projets de constitution qu'il faut connaître, comprendre et analyser pour pouvoir faire son choix.</p> <p>(2) Distribuer les projets de constitution et demander aux participants d'indiquer celui qui garantit le mieux les aspects figurant au tableau de l'exercice 2 à présenter (d'autres aspects peuvent être ajoutés par l'animateur).</p> <p>(3) Accorder le temps nécessaire pour la lecture et pour la réponse aux questions.</p> <p>(4) Ensuite, en sous-groupes, les participants, sur la base des projets de constitutions anonymes, et par rapport aux aspects indiqués sur le tableau, indiqueront les articles qui favorisent chacun des aspects sélectionnés (d'autres aspects peuvent être ajoutés par l'animateur).</p> <p>(5) Chaque sous-groupe présente et discute ses résultats en essayant de définir ses arguments. À partir de ces résultats, récapituler les principaux arguments évoqués pour chaque aspect.</p> <p>(6) Pour favoriser les aspects indiqués sur le tableau de l'exercice 2, le formateur peut inviter les participantes et les participants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer des modifications aux articles correspondant à chaque aspect ; - voter chaque fois qu'elles/ils ne sont pas d'accord avec la modification apportée.
6. Synthèse	Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiche 6.

Analyse comparée de projets de Constitution			
Aspects	Les articles valorisant chaque aspect		
	Projet 1	Projet 2	Projet 3
La séparation des pouvoirs			
L'affirmation de la souveraineté du peuple			
Les droits humains et les libertés			
La stabilité de la vie politique			
.....			



ACTIVITÉ 4.4 : ÉDUQUER À LA DÉMOCRATIE AU SEIN DU MILIEU FAMILIAL

1. Résultat attendu	Les manières appropriées d'éducation à la démocratie sont identifiées au sein de la famille tunisienne.
2. Technique	« Photolangage »
3. Durée	30 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Reproduction de l'illustration 1 (voir copie ci-après) imprimée sur papier format A4 et dupliquée en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Donner une copie de l'illustration à chaque participant et leur demander de se concentrer sur le contenu pendant quelques secondes.</p> <p>(2) Montrer cette copie de l'illustration aux participants et demander :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ce qu'ils voient ; - ce qu'ils ont compris ; - ce qu'ils pensent de l'éducation de la démocratie au sein de la famille. <p>(3) Demander aux participants de réfléchir pendant 5 minutes sur les manières d'éducation les plus appropriées à l'éducation au sein de la famille tunisienne et d'écrire leurs réponses.</p> <p>(4) Expliquer aux participants que vous allez transcrire dans un premier temps leurs réponses sur la grande feuille. Ensuite, vous allez les revoir pour en clarifier certaines, en approfondir d'autres, etc. Enfin, les réponses seront regroupées et classées.</p> <p>(5) Demander à un volontaire d'écrire les réponses fournies au fur et à mesure sur la grande feuille.</p> <p>(6) Encourager les participants à s'exprimer.</p>
6. Synthèse	Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiche 6.



© Plantu

ACTIVITÉ 4.5 : LES RÉSEAUX SOCIAUX SUR INTERNET : INTÉRÊTS ET LIMITES

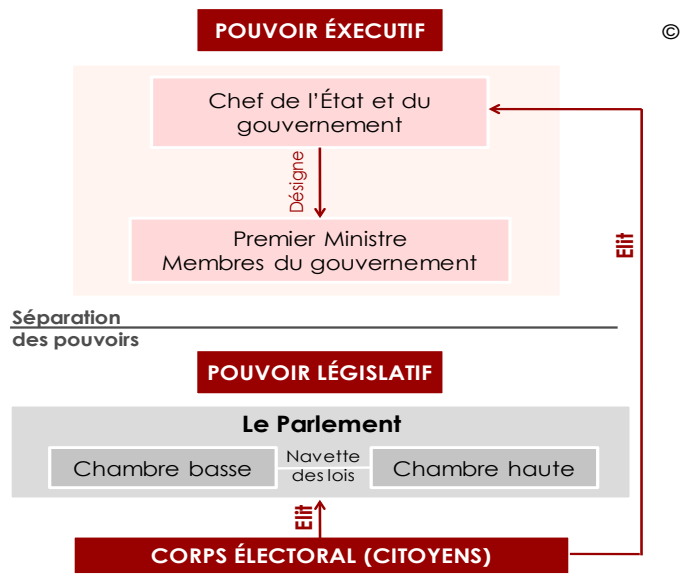
1. Résultat attendu	Les intérêts et les limites des réseaux sociaux sur Internet sont identifiés et expliqués.
2. Techniques	Exercice individuel Discussion de groupe
3. Durée	30 minutes
4. Matériel nécessaire	Papiers colorés (bleu et rose) format 21 x 9cm (10 morceaux par participant à raison de 5 par couleur) Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler l'ampleur de l'utilisation des réseaux sociaux sur Internet, particulièrement Facebook, et leurs rôles dans la révolution.</p> <p>(2) Accorder un temps pour la discussion et l'échange d'idées à ce propos.</p> <p>(3) Demander aux participants de réfléchir individuellement, pendant 10 minutes, sur ce moyen d'information et de communication et de faire ressortir, par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les intérêts (sur papier bleu) ; - et les limites (sur papier rose). <p>Expliquer : une idée = un bout de papier.</p> <p>(4) Demander aux participants de coller leurs papiers sur le mur, les intérêts à droite et les limites à gauche.</p> <p>(5) Mettre les participants debout en forme de demi-cercle et leur demander de relire leurs réponses, d'apporter des clarifications en cas de besoin.</p> <p>(6) Inviter les participants à regrouper les réponses par intérêts et limites.</p> <p>(7) En plénière, compléter les informations recueillies par une présentation sur PowerPoint à partir du contenu de la fiche 6 du manuel.</p>
6. Synthèse	Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiche 6.

ACTIVITÉ 4.6 : DIFFÉRENCES ENTRE RÉGIMES POLITIQUE

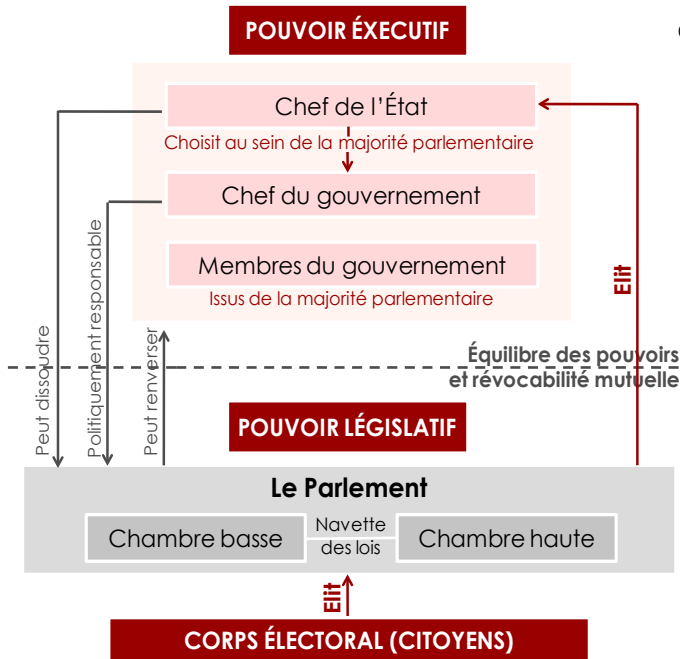
1. Résultat attendu	Les caractéristiques de chaque régime politique sont appréhendées et les différences entre les régimes politiques sont identifiées.
2. Technique	Mise en situation
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler que parmi les régimes politiques, il existe le présidentiel et le parlementaire.</p> <p>(2) Pour mieux comprendre les caractéristiques de chacun et dégager les différences qui existent entre les deux régimes, expliquer que les participants vont vivre une séance de débat sur les régimes politiques, animée par deux personnes.</p> <p>(3) À cet effet, le groupe des participants sera scindé en trois sous-groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un premier qui soutient le régime présidentiel ; - un deuxième qui défend le régime parlementaire ; - et un troisième qui est constitué d'observateurs neutres. <p>Un binôme sera également identifié pour jouer le rôle d'animateur.</p> <p>(4) Accorder 15 minutes pour la préparation des interventions et de la séance de débat (se référer au contenu du Manuel : fiche 8) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaque régime essaie de défendre ses qualités et de faire connaître les limites de l'autre régime ; - les observateurs établissent une grille comportant les aspects positifs et les limites de chaque régime ; - le binôme animateur structure sa séance de débat, en précisant les points à développer, et répartit le temps de discussion (20 minutes). <p>(5) Mettre les deux sous-groupes face-à-face, le binôme au milieu, et les observateurs sur les côtés (ces derniers n'interviennent pas pendant le débat).</p> <p>(6) Une fois le débat terminé, les observateurs analysent le contenu en dégagant d'abord les caractéristiques de chaque régime et ensuite ses limites.</p> <p>(7) En plénière, demander aux participants, et cela à partir du débat et en se référant au document : quel régime préféreriez-vous voir en Tunisie ?</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les différentes informations et faire la synthèse.</p> <p>Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiche 8.</p>

ACTIVITÉ 4.7 : TYPE DE RÉGIMES POLITIQUES

1. Résultat attendu	Les quatre types de régimes politiques sont connus et expliqués.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler aux participants qu'il existe quatre types de régimes politiques : régime parlementaire, régime présidentiel, régime mixte et régime d'assemblée.</p> <p>(2) Pour mieux comprendre leurs caractéristiques, expliquer que les participants vont se répartir en quatre sous-groupes. Chaque sous-groupe se penchera sur un régime.</p> <p>(3) Remettre à chaque sous-groupe le graphique y correspondant, et demander à ses membres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - compléter le graphique en écrivant dans les cases blanches (voir copies ci-après) ; - commenter le régime en question en dégagant les avantages et les limites ; - écrire les réponses sur une grande feuille à afficher au mur de la salle. <p>(4) Une fois ce travail terminé, chaque sous-groupe passe à tour de rôle devant sa grande feuille et présente son régime. Les autres participants posent des questions de clarification.</p> <p>(5) En plénière, demander aux participants, et cela à partir du débat et en se référant au document : quel régime préféreriez-vous voir en Tunisie ?</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les différentes informations et faire la synthèse.</p> <p>Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiche 8.</p>

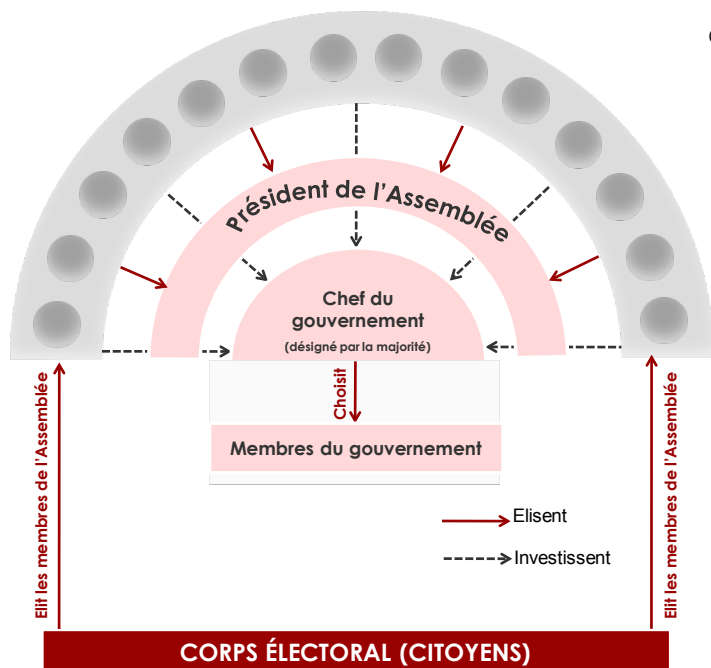


Régime présidentiel

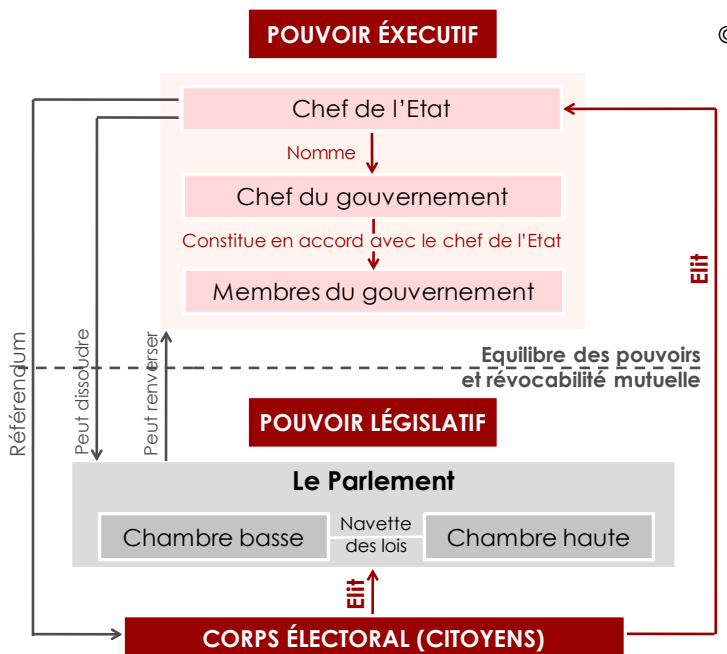


Régime parlementaire





Régime d'assemblée



Régime mixte



ACTIVITÉ 4.8 : FAITES VOS CHOIX CONCERNANT LES PARTIS POLITIQUES

1. Résultat attendu	Les éléments de base sur les partis politiques, en général et en Tunisie en particulier, sont identifiés.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch Deux grilles d'auto-évaluation (exercices 3 et 4) dupliquées en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler aux participants qu'il existe des principes de base autour desquels les partis politiques agissent. À cet effet, quelques questions fondamentales peuvent se poser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est le rôle des partis politiques dans une démocratie ? - Les partis politiques doivent-ils être financés par des fonds publics ? - Faut-il autoriser les élu(e)s à changer de parti entre les élections ? - Les gouvernements de coalition sont-ils démocratiques ? <p>(2) Les participants seront scindés en quatre sous-groupes, chacun se penchera, pendant 20 minutes, sur une des quatre questions ci-dessus. Les réponses seront enrichies par des cas pratiques tirés de la réalité tunisienne.</p> <p>(3) Chaque sous-groupe transcrit ses réponses sur une grande feuille à afficher sur le mur de la salle.</p> <p>(4) Une fois ce travail terminé, chaque sous-groupe passe à tour de rôle devant sa grande feuille et présente ses réponses à la question abordée. Les autres participants posent des questions de clarification et complètent les informations fournies.</p> <p>(5) Synthétiser les résultats des sous-groupes en se référant à la fiche 10.</p> <p>(6) Demander aux participants l'intérêt des choix de partis politiques ainsi qu'à la participation à la vie politique. Leur expliquer qu'ils peuvent s'auto-évaluer en répondant aux deux grilles des exercices 3 et 4.</p> <p>(7) Distribuer les deux grilles et expliquer comment les utiliser. Accorder 10 minutes pour remplir individuellement les deux grilles.</p> <p>(8) En plénière, échanger quelques réponses et donner l'interprétation aux scores obtenus.</p>
6. Synthèse	Récapituler les différentes informations et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiche 10.

Grille d'auto-évaluation pour m'impliquer dans la vie d'un parti

Pour les questions suivantes, encerclez la lettre qui correspond au mieux à votre opinion dans la case indiquée

A : Parfaitement d'accord

B : Plus au moins d'accord

C : Pas d'accord

1. En assistant à des réunions	A	B	C
2. En posant des questions sur le programme	A	B	C
3. En faisant des propositions	A	B	C
4. En informant les membres du parti des problèmes rencontrés par ma communauté	A	B	C
5. En étant le porte-parole d'une association auprès de ce parti	A	B	C
6. En militant, c'est-à-dire en essayant de convaincre d'autres personnes d'adhérer à ce parti	A	B	C
7. En proposant de distribuer des tracts ou de coller des affiches	A	B	C
8. En créant une section « Jeunes » du parti qui se réunira à part et fera ensuite des propositions à l'ensemble des adhérents	A	B	C
Somme			

Calculer votre score :

Nombre de A encadrés \times 5 + nombre de B encadrés \times 3 + nombre de C encadrés \times 1 = votre score

Interprétation :

- Si votre score est inférieur à 18 points
Vous n'êtes pas suffisamment impliqués. Intensifiez vos efforts
- Si votre score est compris en 18 et 32 points
Fournissez plus d'efforts pour que vous soyez plus impliqués
- Si votre score est supérieur à 32 points
Vous êtes bien impliqués, continuez

Grille d'auto-évaluation pour choisir un parti politique ou un candidat

Pour les questions suivantes, encerclez la lettre qui correspond le mieux à votre opinion dans la case indiquée

A : Parfaitement d'accord

B : Plus au moins d'accord

C : Pas d'accord

1. Je lui fais confiance	A	B	C
2. Son programme est concret	A	B	C
3. Je comprends bien son programme	A	B	C
4. Je suis en accord avec le programme	A	B	C
5. Le candidat est sérieux (ne change pas souvent de direction)	A	B	C
6. Il a tenu ses promesses après les dernières élections	A	B	C
7. Il présente le projet de société que je souhaite	A	B	C
Somme			

Calculer votre score :

Nombre de A encerclés \times 5 + nombre de B encerclés \times 3 + nombre de C encerclés \times 1 = votre score

Interprétation :

- Si votre score est inférieur à 14 points
Il vaut mieux ne pas choisir de parti ou de candidat
- Si votre score est compris en 14 et 28 points
Réfléchissez encore avant de choisir votre parti ou votre candidat
- Si votre score est supérieur à 28 points
N'hésitez pas à choisir votre parti ou votre candidat

OBJECTIFS

1. Reconnaître l'importance des élections dans les sociétés démocratiques.
2. Identifier les conditions des élections libres, équitables, transparentes.
3. Prévoir les différentes pratiques qui pourraient menacer l'équité du processus électoral.

POINTS ESSENTIELS

- Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)
 - Article 2-1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.
 - Article 2-2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.
 - Article 2-3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966, ratifié par la Tunisie le 18 mars 1969
 - Article 25.

Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables :

- (a) de prendre part à la direction des affaires publiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis ;
- (b) de voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal et au scrutin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs ;
- (c) d'accéder, dans des conditions générales d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

ACTIVITÉ 5.1 : QUELLES CONDITIONS POUR DES ÉLECTIONS JUSTES ET ÉQUITABLES ?

1. Résultat attendu	Un tableau récapitulatif élaboré mentionnant les conditions nécessaires pour des élections justes et équitables, d'une part, et les menaces d'un processus électoral honnête, d'autre part.
2. Techniques	Exercice individuel Travail en en sous-groupes
3. Durée	90 minutes
4. Matériel nécessaire	Textes : Déclaration universelle des droits de l'homme (les trois premiers articles), Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966, ratifié par la Tunisie le 18 mars 1969 Fiches 7 et 9 CD sur les élections Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch
5. Déroulement	<p>(1) Distribuer aux participants le document se rapportant aux deux textes (Déclaration et Pacte international).</p> <p>(2) Expliquer qu'en se référant à ces deux textes et au contenu des fiches 7 et 9, chaque participant est invité à bien lire les documents pour pouvoir répondre aux deux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle est, selon vous, l'importance des élections dans une société démocratique ? - Selon vous, quels sont les dangers qui pourraient menacer un processus électoral ? <p>Chaque participant note ses réponses sur une feuille (temps alloué : 15 minutes).</p> <p>(3) Après cette réflexion individuelle, les participants se regroupent en équipes de base (cinq à six personnes) pour échanger sur chacune des questions et donner des éléments de réponses quant aux raisons de l'importance des élections, aux dangers menaçant le processus électoral et aux conditions d'élections transparentes. Utiliser le tableau dans l'énoncé de l'exercice 1.</p> <p>(4) En plénière, chacune des équipes présente les résultats de ses réflexions à partir du tableau rempli.</p> <p>(5) Expliquer aux participants qu'ils vont enrichir leurs connaissances concernant les élections et que vous allez explorer le CD dans la partie (الانتخابات عااش وكيفاش) Les élections, pourquoi et comment ?).</p>

	<p>(6) Après projection du CD et à partir de ce contenu, les participants sont invités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir l'importance des élections de l'Assemblée constituante dans la vie politique de la Tunisie ; - répondre aux questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi a-t-on élu l'Assemblée constituante en Tunisie ? • Pourquoi on considère que l'Assemblée constituante reflète la souveraineté du peuple tunisien ? • Pourquoi les élections de l'Assemblée sont qualifiées, dans le CD, en tant qu'élections démocratiques ?
6. Synthèse	<p>Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiches 7 et 9.</p>

EXERCICE 1

1. Donner trois raisons essentielles pour lesquelles les élections sont importantes dans la vie d'une société démocratique :	
1	<hr/> <hr/>
2	<hr/> <hr/>
3	<hr/> <hr/>
2. Identifier les dangers menaçant un processus électoral, ainsi que les conditions des élections transparentes justes et équitables.	
Les dangers qui menacent un processus électoral	Les conditions des élections justes transparentes et équitables

ACTIVITÉ 5.2 : COMMENT ASSURER DES ÉLECTIONS HONNÊTES ?

1. Résultat attendu	Des mesures susceptibles de garantir l'équité d'un processus électoral identifiées.
2. Techniques	Travail en binômes Travail en sous-groupes
3. Durée	90 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Copies de l'énoncé de l'exercice 2 et dupliqués en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Demander aux participants de réfléchir sur les deux questions suivantes (à écrire sur le tableau à feuillets) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que signifie pour vous « le vote universel » ? - Qui n'a pas droit au vote ? Quels sont les arguments qui justifient cette restriction ? <p>(2) Accorder 10 minutes pour répondre individuellement par écrit à ces deux questions.</p> <p>(3) Demander aux participants de se mettre en binôme (chaque participant se tourne vers un collègue) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'abord, discuter de leurs réponses relatives à la signification du vote et aux restrictions de vote et leurs fondements ; - ensuite, échanger des expériences, vécues ou transmises par quelqu'un, concernant le vote en identifiant les aspects positifs et les aspects négatifs. <p>Temps alloué : 15 minutes.</p> <p>(4) En plénière, les participants présentent et échangent leurs réponses et expériences. La discussion sera orientée vers l'identification des mauvaises pratiques, capitalisées par les participants.</p> <p>(5) Partant de ces pratiques, présenter sur PowerPoint ou sur une grande feuille, les trois catégories de risques susceptibles de menacer le processus électoral (voir illustration 1, exposé pour formateur).</p> <p>(6) Demander aux participants de se répartir en groupes de base, pour réfléchir sur les solutions qui pourraient être envisagées pour éviter chacun des risques évoqués ci-dessus et conformément à l'énoncé 2.</p> <p>Temps alloué : 20 minutes.</p> <p>(7) En plénière, discuter des résultats de groupes, synthétiser les solutions possibles proposées.</p>

6. Synthèse

Distribuer la liste de questions de synthèse (« Tester vos connaissances ») et demander aux participants de répondre individuellement en 10 minutes.

Donner les bonnes réponses, récapituler et faire la synthèse.

Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité.

Se référer au contenu du Manuel : fiches 7 et 9.

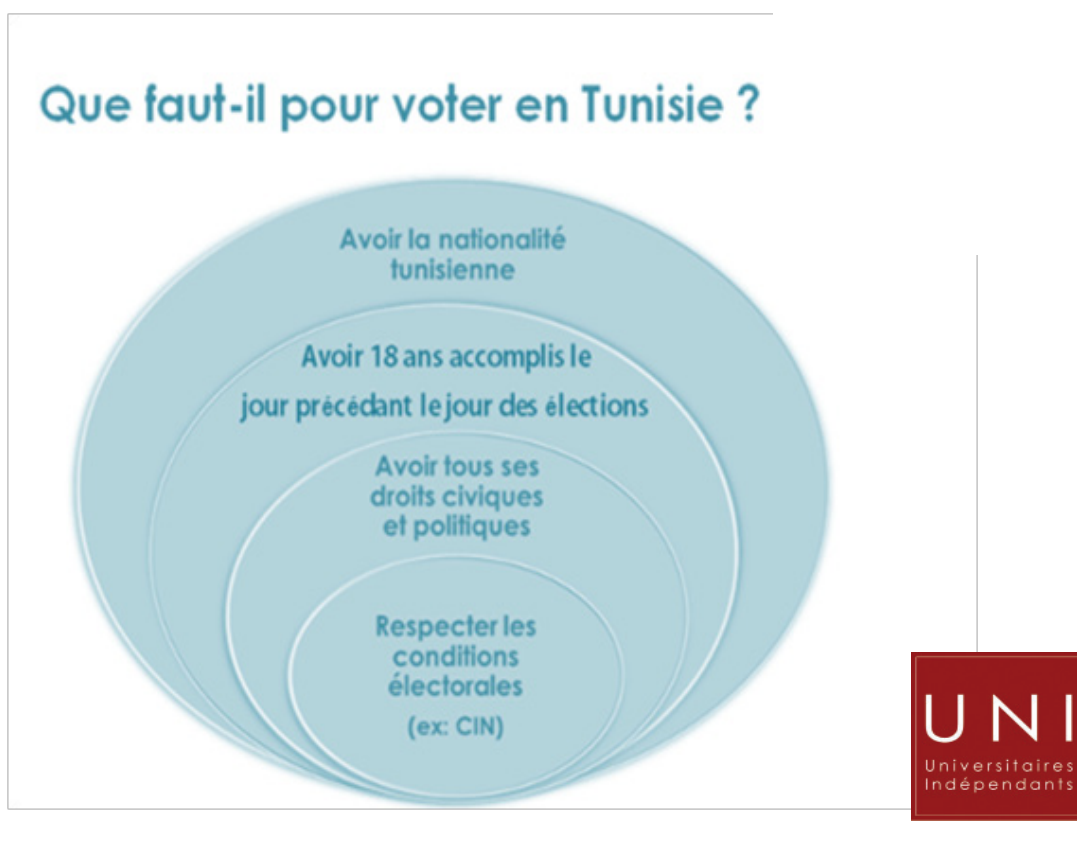
ILLUSTRATION 1

EXPOSÉ DU FORMATEUR

Risques menaçant le processus électoral

Il y a au moins trois risques qui pourraient menacer un processus électoral, à savoir :

- (1) des pratiques frauduleuses auxquelles se livrent les adhérents des partis et leurs sympathisants, qu'il s'agisse de corruption, d'intimidation, d'usurpation d'identité, de double vote... ;
- (2) l'avantage que procure l'exercice du pouvoir au parti ou à la coalition qui forme le gouvernement ;
- (3) le fait que certaines candidates ou certains candidats disposent d'une fortune personnelle, ou que certains partis bénéficient de soutiens financiers importants.



EXERCICE 2

Proposer des solutions appropriées pour réduire les risques menaçant le processus de vote en Tunisie.

Risques	Propositions de solutions
1. Pratiques frauduleuses	
2. L'exercice du pouvoir du gouvernement pour influencer les électeurs	
3. Ressources financières inéquitables : des partis ou des candidates et candidats nettement plus riches que d'autres	

ACTIVITÉ 5.3 : MENONS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

1. Résultat attendu	La vigilance des participants quant à la régularité des élections est testée.
2. Technique	Simulation en travail de groupe
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Deux boîtes d'archives (urnes) Chemises cartonnées de différentes couleurs Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Prévoir l'aménagement pour deux isoairs
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler les principes et les étapes d'une élection.</p> <p>(2) Expliquer aux participants qu'ils vont travailler en sous-groupes sur le dépouillement des bulletins d'une élection municipale.</p> <p>(3) Pour chaque sous-groupe, désigner par consensus deux candidats.</p> <p>(4) Impliquer les autres participants dans le dépouillement des bulletins et expliquer les consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre le temps d'examiner les bulletins en relevant les bulletins blancs, les bulletins nuls, etc. ; - omettre d'établir le comptage du nombre de votants avant le commencement de l'opération électorale et vérifier si les participants le relèvent ; - dans le cas d'un résultat donnant deux candidats ex-æquo, choisir un(e) candidat(e) par consensus. <p>(5) En plénière, échanger les avis concernant le vécu de cette expérience et les difficultés qui peuvent être rencontrées en pratique.</p> <p>(6) Expliquer que la démocratie n'est pas qu'une affaire de statistiques.</p> <p>(7) Il est aussi envisageable de trafiquer le résultat des élections sans leur dire. Expliquer l'exemple de l'exercice 3.</p> <p>(8) À partir de l'exemple donné, démontrer l'importance d'une structure indépendante chargée de contrôler la régularité de l'élection.</p>
6. Synthèse	Récapituler les différents points abordés et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiche 6.

Simulation des élections

Supposons que le candidat « A » obtienne 19 voix et le candidat « B » 11 voix. Sachant que le vote est personnel et secret.

Quand on va présenter les résultats, on dira par exemple que le candidat « A » a eu 14 voix et le candidat « B » 16 et on va attendre leur réaction.

Il y a deux possibilités : ils vont s'en rendre compte ou pas.

- Dans la première hypothèse, cela veut dire que l'information et la connexion sont effectives.
- Dans le second cas, cela voudra dire qu'ils ont voté sans conviction(s) (c'est le cas d'une société civile fragmentée dans lesquelles les interactions entre les divers groupes et classes sociales sont faibles).

D'où l'importance d'une structure indépendante chargée de contrôler la régularité de l'élection.



Tester vos connaissances

1. Comment garantir l'équité du processus électoral ?

2. Qui avait la possibilité d'être candidat aux élections du 23 octobre en Tunisie ?

3. Qui sont les personnes concernées par les restrictions à l'exercice du droit de vote ?

4. Qui a le droit de voter en Tunisie ? Quelles conditions faut-il remplir pour voter ?

5. Pour moi les élections du 23 octobre 2011 étaient des élections :

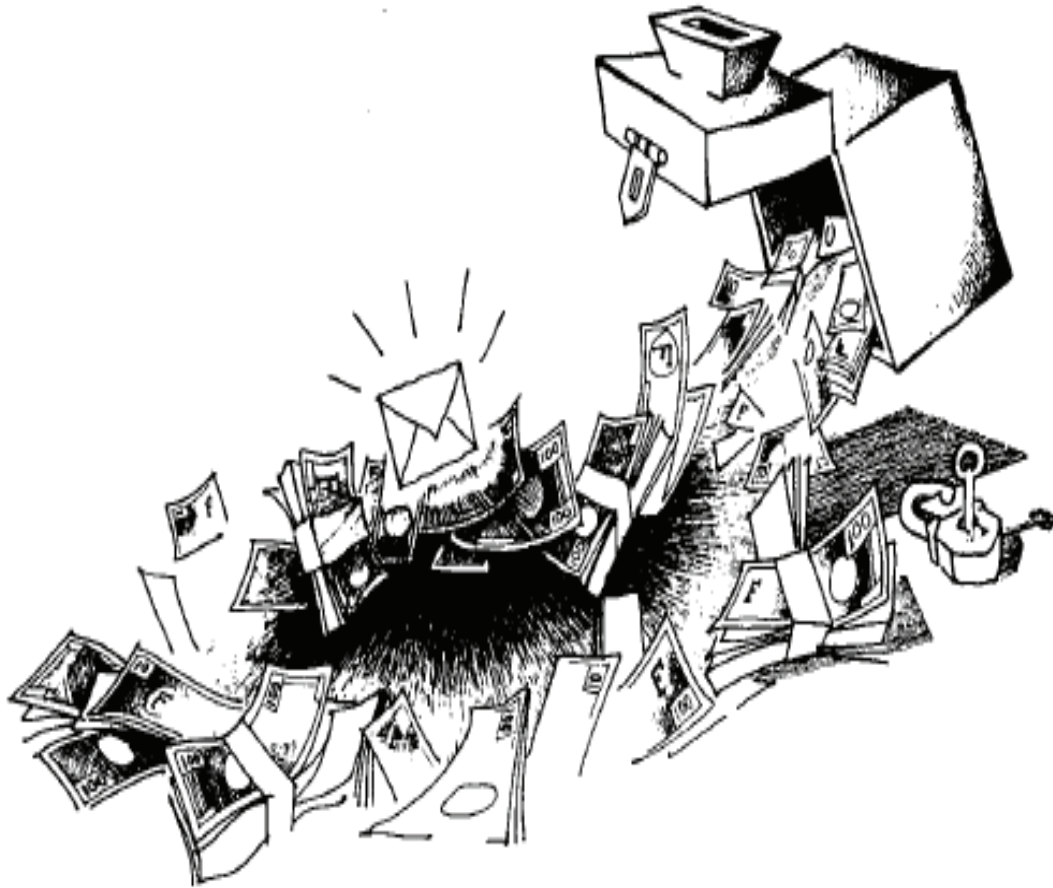
5.1 libres (ou n'étaient pas totalement libres) parce qu'elles

5.2 équitables (ou n'étaient pas totalement équitables) parce qu'elles

5.3 transparentes (ou n'étaient pas totalement transparentes) parce qu'elles

ACTIVITÉ 5.4 : COMMENT INSTAURER UNE CULTURE DÉMOCRATIQUE ?

1. Résultat attendu	Des mesures garantissant l'équité d'un processus électoral proposées.
2. Techniques	« Photolangage » Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Copies de l'illustration 2 en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Donner une copie de l'illustration 2 à chaque participant et leur demander de se concentrer sur le contenu pendant quelques secondes.</p> <p>(2) Montrer une copie de l'illustration aux participants et leur demander :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ce qu'ils voient ; - ce qu'ils ont compris ; - ce qu'ils pensent de l'équité du processus électoral. <p>Écrire les réponses sur le tableau à feuillets.</p> <p>(3) Faire la synthèse et présenter sur PowerPoint les trois principaux dangers qui menacent l'équité du processus électoral.</p> <p>(4) Demander aux participants de se répartir en sous-groupes pour réfléchir pendant 20 minutes sur les deux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les défis à relever ? - Comment peut-on instaurer une culture démocratique permettant de garantir des élections honnêtes et équitables ? <p>(5) En plénière, les résultats de chaque sous-groupe sont présentés sur une grande feuille et discutés.</p>
6. Synthèse	Récapituler les différentes réponses et faire la synthèse. Établir le rapport entre les réponses et les résultats attendus de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiches 7 et 9.



© Plantu

- Comment peut-on commenter l'illustration ci-dessus ?
- Quels sont les défis à relever ?
- Comment peut-on instaurer une culture démocratique permettant de garantir des élections honnêtes et équitables ?

OBJECTIFS

1. Comprendre que la démocratie est un processus permanent entre les élections, ainsi que les conditions spécifiques qui peuvent surgir (pouvoir des électeurs, référendum et autres).
2. Prendre connaissance des instruments internationaux et nationaux relatifs aux droits des femmes ainsi que des obstacles afférents à la participation de la femme dans le processus démocratique.
3. Identifier les mécanismes qui permettent une meilleure participation des femmes dans le processus démocratique.

POINTS ESSENTIELS

- La perspective des échéances électorales est une préoccupation constante des dirigeants. Elle est déterminante pour entraîner une profonde réorientation de la politique gouvernementale, voire une restructuration de l'équipe dirigeante.
- Les électeurs disposent d'un large éventail de moyens leur permettant d'exercer une influence sur le gouvernement dans certains domaines particuliers entre deux consultations électorales.
- Les médias constituent pour le public un moyen d'organisation et d'expression disponible en permanence.
- La participation de la femme est une condition impérative dans la démocratie. Plusieurs instruments internationaux consacrent les droits des femmes et leur participation à la vie publique et politique. Toutefois, un écart existe entre les cadres juridiques et les pratiques sociales ; les représentations et les inégalités sociales, le faible accès à l'éducation des filles, les pressions culturelles, sociales ou religieuses sont contraignants à la participation de la femme et ne favorisent pas l'accès des femmes aux postes de responsabilités et de prises de décisions.

ACTIVITÉ 6.1 : RÉFÉRENDUM ET DÉMOCRATIE

1. Résultat attendu	Les principes garantissant un processus continu de démocratie sont appréhendés.
2. Techniques	Analyse de texte Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch Exercice 1 : analyse de texte, dupliqué en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Distribuer l'exercice 1 : analyse de texte aux participants. Leur demander de lire attentivement le texte et de répondre individuellement et par écrit aux questions posées. Accorder 15 minutes pour cette tâche.</p> <p>(2) Répartir les participants en quatre sous-groupes (cinq à six personnes) pour échanger les réponses fournies et arriver à un consensus pour les éléments de réponses aux questions posées. Les résultats seront transcrits sur une grande feuille. Accorder 20 minutes pour réaliser cette tâche.</p> <p>(3) Une fois le travail terminé, chaque sous-groupe présente à tour de rôle ses résultats. Les autres participants posent des questions de clarification.</p> <p>(4) Faire la synthèse et présenter, sur PowerPoint, les principes de la démocratie en tant que processus permanent entre les élections.</p>
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés lors des travaux de groupes. Se référer au contenu du Manuel : fiches 11 et 12.

Analyse de texte

Le processus de la démocratie en Tunisie

Extrait du Manuel : fiche 11

Après lecture du texte suivant, essayer d'analyser son contenu en répondant aux questions suivantes :

- (1) Dégager les spécificités de la pratique de la démocratie avant le 14 janvier 2011.
- (2) Quelles sont les leçons à tirer des expériences précédentes relatives à la démocratie ? Donner des exemples.
- (3) Dans quelles circonstances faut-il recourir au référendum dans une démocratie ?

— · — · — · — · — · — · — · — · — · —

Le processus de prise de décision a largement été confisqué au peuple tunisien par le passé, y compris entre les élections. Les informations sur les politiques publiques étaient difficiles d'accès, le fonctionnement du gouvernement très peu transparent et la contestation durement réprimée.

Le recours au référendum en Tunisie était une technique permettant de valider des choix politiques préétablis. Connaître la réelle volonté du peuple n'était pas le souci du pouvoir en place. C'est ainsi qu'en 2002 une révision constitutionnelle avait été faite suite à un référendum où aucune norme relative aux droits civiques et politiques n'a été respectée. Ce référendum était juste une formalité. Le taux de participation déclaré (99,59 %) et le taux de vote positif (99,61 %) n'avaient rien à voir avec la réalité des choses.

Dans ces conditions, la tradition démocratique a été étouffée et l'élan de la Révolution de jasmin représente l'occasion pour le peuple de réinstaurer les mécanismes de participation démocratique, non seulement jusqu'aux élections, mais aussi après, en restant mobilisé, vigilant et investi dans la vie publique, et en faisant entendre sa voix.

Les Tunisiens auraient pu être consultés sur le texte d'une nouvelle constitution à travers un référendum, mais une grande partie de l'opinion publique a préféré l'élection d'une Assemblée nationale constituante. Cela étant, rien n'empêche qu'une fois adopté par l'Assemblée nationale constituante, le texte de la constitution soit soumis à un référendum populaire. Il importe de noter, à ce propos, que les Tunisiens restent méfiants des politiques et des choix qu'ils opéreront même s'ils sont librement choisis. Il suffit de garder à l'esprit le débat qui a eu lieu à propos du Pacte républicain. Ce Pacte est constitué par l'ensemble des recommandations faites par la Haute Commission de la protection des objectifs de la Révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique. Son but est de préserver les principes fondamentaux de la démocratie et des droits humains par rapport aux aléas politiques. C'est une sorte d'engagement moral des membres de l'instance pour respecter ces principes.

ACTIVITÉ 6.2 : FEMMES ET DÉMOCRATIE

1. Résultat attendu	Des messages sur la participation active des femmes dans la démocratie sont élaborés et illustrés.
2. Techniques	Travail en sous-groupes Mise en situation
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs de différentes couleurs et scotch
5. Déroulement	<p>(1) Pour introduire le sujet, évoquer la question relative au rôle de la femme dans la société.</p> <p>(2) Exposer sur une grande feuille, les trois questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les conséquences de la non-participation des femmes à la vie politique et aux élections ? - Comment favoriser une participation accrue des femmes dans la vie politique et les élections ? - Comment renforcer les capacités des femmes élues entre les élections ? <p>(3) Expliquer que ces questions feront l'objet d'une campagne de sensibilisation et que les participants sont sollicités pour réfléchir sur des messages frappants à diffuser à travers des affiches murales.</p> <p>(4) Répartir les participants en trois sous-groupes de création. Chaque groupe se penche sur la production d'une affiche se rapportant à une des trois questions suscitées. L'affiche devra comporter des illustrations ou des graphiques, un texte et un slogan.</p> <p>(5) Les affiches élaborées sont à coller sur un mur de la salle.</p> <p>(6) Une fois ce travail terminé, chaque sous-groupe passe à tour de rôle devant son affiche et présente son contenu. Les autres participants posent des questions.</p> <p>(7) En plénière, dégager à partir des messages, signalés au travers des affiches, les recommandations pour faire participer davantage la femme dans la vie politique et les élections.</p>
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés. Se référer au contenu du Manuel : fiche 12.

ACTIVITÉ 6.3 : OBSTACLES À LA PARTICIPATION DES FEMMES

1. Résultat attendu	Les obstacles relatifs à la participation des femmes dans le processus démocratique sont cernés.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch
5. Déroulement	<p>(1) Expliquer aux participants qu'ils vont travailler en sous-groupes sur l'identification des obstacles liés à la participation des femmes dans la vie publique et politique.</p> <p>(2) Répartir les participants en quatre sous-groupes (cinq à six personnes).</p> <p>(3) Expliquer les tâches à réaliser par chaque sous-groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier trois à quatre obstacles freinant la participation active des femmes ; - approfondir la réflexion sur ces obstacles en identifiant les causes sous-jacentes et structurelles ; - écrire les réponses sur une grande feuille à afficher sur le mur de la salle. <p>(4) Une fois ce travail terminé, chaque sous-groupe passe à tour de rôle devant sa grande feuille. Les autres participants posent des questions de clarification.</p>
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés lors des travaux de groupes. Se référer au contenu du Manuel : fiche 12.

ACTIVITÉ 6.4 : COMPRENDRE LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

1. Résultat attendu	Les instruments internationaux relatifs à la femme et à sa participation publique et politique sont assimilés.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	30 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch
5. Déroulement	<p>(1) Afficher dans les différents coins de la salle les feuillets sur les instruments internationaux (à préparer à l'avance : voir contenus ci-joints, exercices 2 et 3) qui consacrent les droits des femmes et leur participation à la vie publique et politique.</p> <p>(2) Demander aux participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'abord de passer voir les instruments internationaux, affiche par affiche, pour prendre connaissance de leur contenu ; - ensuite, de se mettre devant une affiche suivant leurs préférences. Il faut que le nombre de sous-groupes par affiche soit équilibré. <p>(3) Chaque sous-groupe va lire attentivement l'affiche/instrument et discuter de son contenu. Les réflexions sont résumées sur une grande feuille à coller près de l'affiche/instrument. Le groupe désigne un rapporteur à qui est confié la responsabilité de présentation de l'instrument et de clarification de son contenu aux participants. Accorder 20 minutes pour réaliser ces tâches.</p> <p>(4) Une fois ce travail terminé, chaque sous-groupe passe à tour de rôle devant son affiche/instrument et présente son contenu. Les autres participants posent des questions de clarification.</p> <p>(5) En plénière, discuter de l'importance de mettre en oeuvre les instruments facilitant l'accès des femmes à leurs droits de participation et comment les réactiver. Transcrire les différentes réponses et idées, les discuter et les synthétiser.</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les principaux points discutés.</p> <p>Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiche 12.</p>

Affiche/Instrument 1**Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)**

Article 2-1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Article 21-1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

Affiche/Instrument 2**Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966)**

Article 3. Les États parties au présent Pacte s'engagent à assurer le droit égal des hommes et des femmes de jouir de tous les droits civils et politiques énoncés dans le présent Pacte.

Article 25. Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables :

- (a) de prendre part à la direction des affaires publiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis ;
- (b) de voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal, et au scrutin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs ;
- (c) d'accéder, dans des conditions générales d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

Article 26. Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit sans discrimination à une égale protection de la loi. À cet égard, la loi doit interdire toute discrimination et garantir à toutes les personnes une protection égale et efficace contre toute discrimination, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique et de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Affiche/Instrument 3

Convention des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), ratifiée par la Tunisie en 1985

Cette Charte part du principe que « [...] le développement complet d'un pays, le bien-être du monde et la cause de la paix demandent la participation maximale des femmes à égalité avec les hommes, dans tous les domaines. » Son objet est donc d'empêcher la discrimination à l'égard des femmes et d'assurer l'égalité de traitement dans leur vie personnelle, professionnelle et politique. La Convention condamne notamment les inégalités dans l'accès à la participation politique.

Article 7. Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique et publique du pays et, en particulier, leur assurent, dans des conditions d'égalité avec les hommes, le droit :

- (a) de voter à toutes les élections et dans tous les référendums publics et d'être éligibles à tous les organismes publiquement élus ;
- (b) de prendre part à l'élaboration de la politique de l'État et à son exécution, d'occuper des emplois publics et d'exercer toutes les fonctions publiques à tous les échelons du gouvernement ;
- (c) de participer aux organisations et associations non gouvernementales s'occupant de la vie publique et politique du pays.

Article 8. Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour que les femmes, dans des conditions d'égalité avec les hommes et sans aucune discrimination, aient la possibilité de représenter leur gouvernement à l'échelon international et de participer aux travaux des organisations internationales

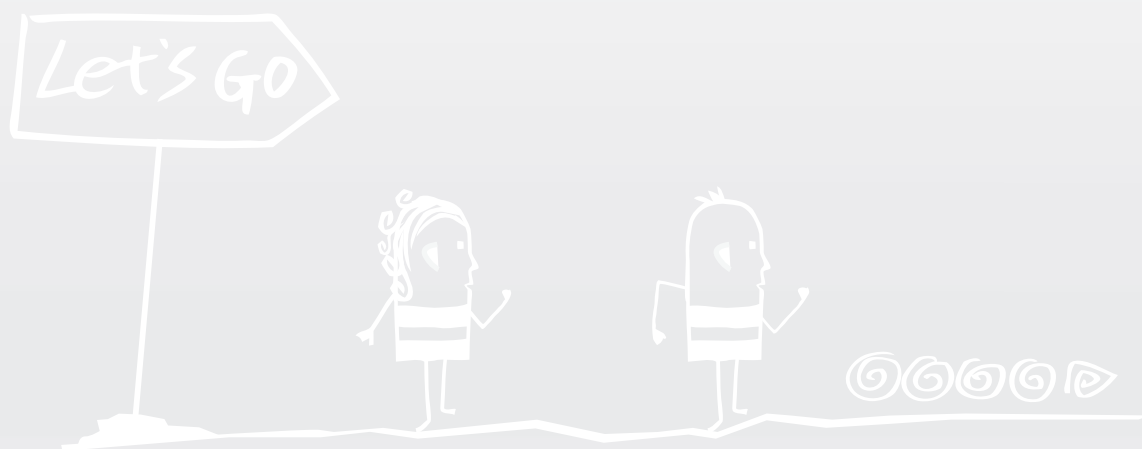
OBJECTIFS

1. S'éveiller aux notions de la transparence de l'action gouvernementale et de la responsabilité gouvernementale.
2. Prendre conscience que la transparence de l'action gouvernementale est importante pour la démocratie et qu'il existe des mesures pour garantir un meilleur contrôle de la responsabilité.
3. Prendre connaissance des aspects principaux de la responsabilité gouvernementale ainsi que des différents types de pouvoir.
4. Réfléchir sur les mesures adéquates pour protéger le principe de primauté du droit.

POINTS ESSENTIELS

- La transparence de l'action gouvernementale implique que les citoyennes et les citoyens disposent d'une information précise concernant les activités du gouvernement et les résultats de ses politiques. L'accès à ce type d'information est un droit du citoyen. Cette transparence sera garantie si certaines conditions sont remplies :
 - la presse et les médias d'une façon générale font le lien entre la politique et la vie quotidienne. Ils contribuent à garantir le droit de chacun à une information adéquate et à la transparence ;
 - le gouvernement doit fournir des informations factuelles relatives à ses politiques ;
 - les particuliers et la presse doivent avoir la possibilité d'accéder aux documents gouvernementaux ;
 - certaines réunions doivent être publiques.
- La responsabilité gouvernementale comporte trois aspects principaux : une responsabilité juridique, une responsabilité politique, et une responsabilité financière.
- Dans un pays démocratique, pour garantir la responsabilité gouvernementale, il faut qu'il y ait une séparation entre le pouvoir exécutif (gouvernement), le pouvoir législatif (parlement ou Assemblée nationale) et le pouvoir judiciaire (les tribunaux).

- Le principe de primauté du droit, « l'État de droit », traduit la notion selon laquelle tous les titulaires de charges publiques, électives ou non, doivent se conformer dans l'exercice de leurs fonctions aux limites que la constitution et la loi leur imposent. L'application de ce principe nécessite l'existence d'un pouvoir judiciaire indépendant pour le faire respecter.
- Le parlement joue un rôle majeur dans le contrôle de la responsabilité politique et financière du pouvoir exécutif. Il exerce ce contrôle grâce aux pouvoirs dont il dispose et contribue à lutter contre la corruption politique.
- Dans une démocratie, l'administration publique doit être neutre aussi bien dans son rapport au pouvoir politique en place que dans ses rapports avec les administrés, les citoyens.



ACTIVITÉ 7.1 : CONTRÔLES DES RESPONSABILITÉS

1. Résultat attendu	Des moyens pour contrôler les responsabilités des acteurs clés de la démocratie sont identifiés et discutés.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	<p>Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch</p> <p>Papiers cartonnés en quatre couleurs (21/14 cm)</p> <p>Papiers blancs (21/14 cm) et enveloppes A4</p> <p>Préparation</p> <p>En utilisant l'exercice 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - différencier les acteurs de la démocratie selon la couleur de papier cartonné : les collectivités locales, le parlement et l'administration publique ; - écrire chaque sous-titre sur le morceau de papier cartonné correspondant : les collectivités locales (1), le parlement (2) et l'administration publique (3) ; - pour chaque acteur, transcrire chaque point (moyen proposé) sur un bout de papier blanc et mettre l'ensemble dans une enveloppe ; - écrire sur chaque enveloppe le nom de l'acteur de la démocratie.
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler aux participants les trois acteurs de la démocratie à savoir le parlement, la collectivité locale élue et l'administration publique. Chacun de ces acteurs a des responsabilités à assumer qui nécessitent incessamment des contrôles.</p> <p>(2) Expliquer aux participants que pour identifier ces responsabilités, ainsi que les moyens de les contrôler, ils seront scindés en trois sous-groupes selon l'acteur : le premier sous-groupe pour les collectivités locales élues, le deuxième pour l'administration publique et le troisième pour le parlement.</p> <p>(3) Distribuer les cartons et les enveloppes et expliquer les tâches à réaliser par les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre d'abord connaissance du contenu des cartons et des morceaux de papiers. Afficher les cartons/thèmes ; - ensuite, pour chaque carton/thème, placer les morceaux de papier y correspondant ; - enfin, discuter des points affichés par carton/thème. <p>(4) Accorder 20 minutes pour réaliser ces tâches.</p>

	<p>(5) Une fois le travail terminé, les participants passent à tour de rôle devant les cartons affichés de chaque sous-groupe (acteur) : présentation, clarification et discussions.</p> <p>(6) En plénière, demander aux participants ce qu'ils ont appris de cet exercice et présenter les points regroupés par acteur (exercice 1).</p> <p>(7) Demander si les moyens proposés pour contrôler les responsabilités des acteurs clés de la démocratie sont plausibles. D'après eux, quelles sont les conditions pour concrétiser ces propositions ?</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les principaux points discutés.</p> <p>Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiches 13 et 14.</p>

EXERCICE 1

Contrôler les responsabilités des acteurs de la démocratie

Rôle des collectivités locales ?

- Le système des collectivités locales élues élargit les possibilités de participation au processus décisionnel intéressant les affaires publiques.
- Le système répond davantage aux besoins et aux particularismes locaux que ne peut le faire le gouvernement à l'échelon central national.
- Équilibrer les inégalités de toutes sortes entre les régions et répondre aux mieux aux besoins des populations.

Protéger les prérogatives des collectivités locales

- Définir une séparation claire et compréhensible pour les électeurs des fonctions incombant au pouvoir central et aux collectivités locales.
- Disposer de pouvoirs propres aux collectivités et des moyens suffisants pour s'acquitter de ces fonctions.
- Mettre en place des mécanismes appropriés permettant aux responsables des collectivités locales de rendre compte de leur action à leurs électeurs.
- Développer un dispositif visant à empêcher le gouvernement central d'empiéter sur les prérogatives des collectivités locales.

Moyens que peut utiliser le citoyen pour contraindre les pouvoirs publics à s'acquitter de leurs responsabilités

- Exercer un recours devant les tribunaux.
- Obtenir réparation, en cas d'une faute de l'autorité administrative, en s'adressant au juge administratif.

Le rôle du parlement dans le contrôle de la responsabilité du gouvernement

- Exercer le contrôle grâce aux pouvoirs dont il dispose en matière d'approbation des lois générales et fiscales.
- Appliquer les procédures qui garantissent que toutes les propositions transmises sont sérieusement évaluées et débattues avant d'être adoptées par les législateurs.
- Soumettre à l'examen l'action de l'exécutif en interrogeant les ministres, en inspectant les documents appropriés et en procédant à l'audition des personnels administratifs concernés.

Mesures pour garantir un meilleur contrôle de la responsabilité

- Élire des députés capables de jouer le rôle de contrôle de responsabilité.
- Interdire aux élus d'exercer d'autres activités rémunérées.
- Interdire aux élus de recevoir des honoraires en dehors de leur indemnité parlementaire.

Rôle de l'administration publique dans une démocratie

- Assumer la double fonction avec conscience et impartialité : en tant qu'experts donner leur avis pour la formulation des politiques et des textes législatifs, et en tant que responsables du cadre administratif indispensable à leur application.
- Avoir une administration publique neutre dans son rapport au pouvoir politique en place et dans ses rapports avec les administrés, citoyens bénéficiaires des services publics.
- Fournir des services publics selon le principe d'équité et de non-discrimination.

Éradiquer la corruption politique

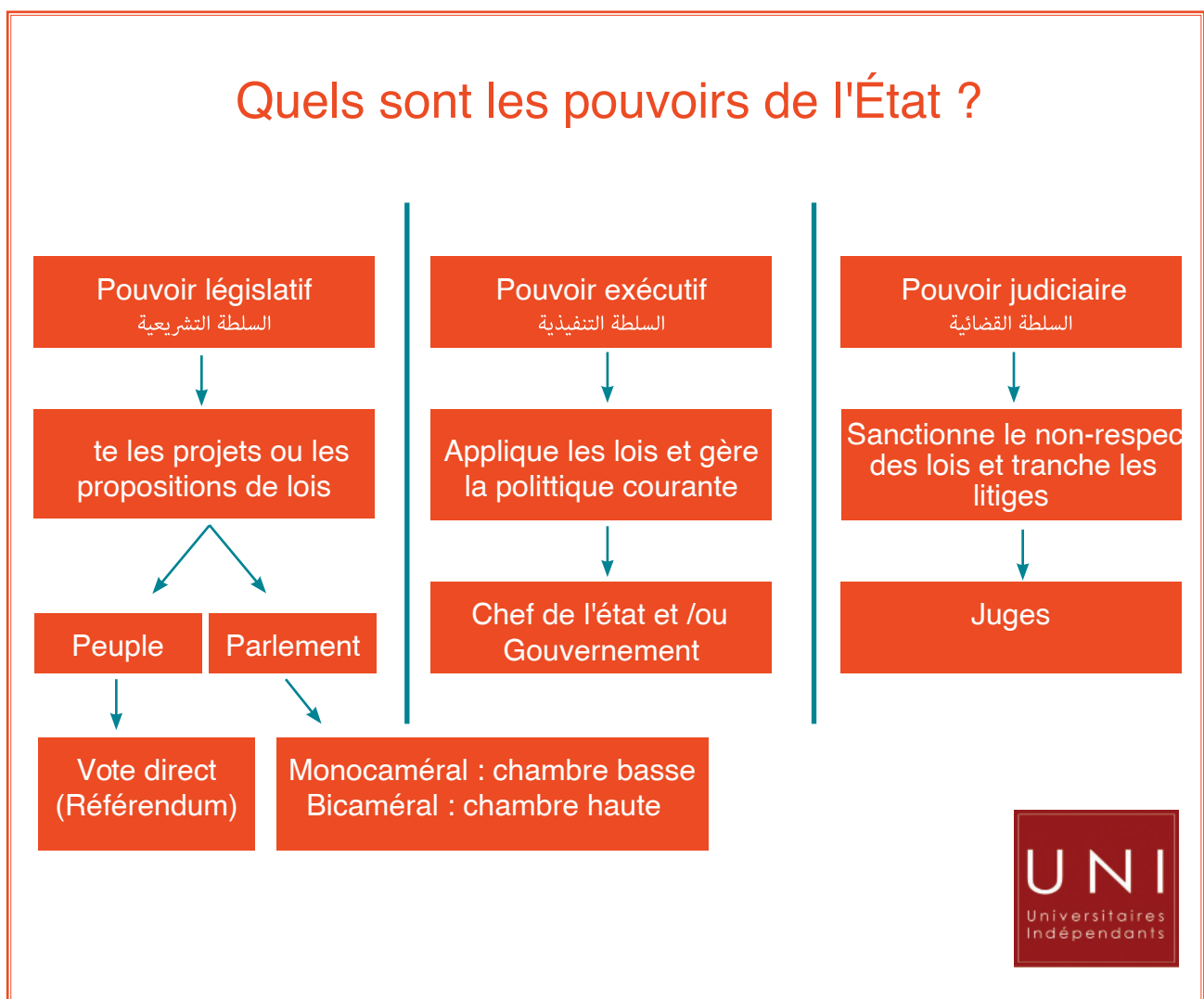
- Rémunérer correctement, mais sans excès, les titulaires de charges publiques.
- Soumettre l'ensemble des décisions intéressant les agents économiques privés à des règles et à des procédures clairement définies.
- Associer la transparence de la gestion gouvernementale à la capacité pour le pouvoir judiciaire d'enquêter en toute sérénité dans les affaires où la fraude est soupçonnée.
- Sanctionner de manière suffisamment dissuasive.
- Développer l'esprit et la tradition fondés sur le désintéressement au sein du service public.

ACTIVITÉ 7.2 : TROIS TYPES DE POUVOIR

1. Résultat attendu	Les trois principaux aspects de la responsabilité gouvernementale sont cernés et expliqués.
2. Techniques	Échange d'idées (brainstorming) Lecture de document Mise en situation
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Extraits de la fiche 13 du Manuel Trois chemises cartonnées à utiliser comme des pancartes : (1) POUVOIR EXÉCUTIF, (2) POUVOIR LÉGISLATIF et (3) POUVOIR JUDICIAIRE
5. Déroulement	<p>(1) Demander aux participants ce qu'est la responsabilité gouvernementale. Recueillir d'abord des éléments de définition et les écrire au fur et à mesure sur la grande feuille. Ensuite, clarifier, discuter et synthétiser les réponses.</p> <p>(2) Préciser que ce concept de responsabilité gouvernementale comporte trois principaux aspects : responsabilité juridique, responsabilité politique et responsabilité financière.</p> <p>(3) Expliquer qu'il existe trois types de pouvoir : un pouvoir exécutif, un pouvoir législatif et un pouvoir judiciaire. Pour comprendre ces trois types, inviter les participants à lire individuellement le contenu de la fiche 13. Accorder 5 minutes pour la lecture.</p> <p>(4) Ensuite, leur demander de se répartir en quatre sous-groupes : un premier se penchera sur le pouvoir exécutif, un deuxième sur le pouvoir législatif et un troisième sur le pouvoir judiciaire. Quant au quatrième sous-groupe, il jouera le rôle d'auditoire. Accorder 10 minutes pour la préparation.</p> <p>(5) Préparer entre-temps la disposition : une rangée en face, une rangée à droite et une autre à gauche. Placer les pancartes correspondantes à une table devant chaque rangée. Mettre des chaises au nombre de l'auditoire devant les trois rangées.</p> <p>(6) À tour de rôle, chaque sous-groupe présente son « pouvoir » et ses caractéristiques. Ensuite, l'auditoire pose des questions de clarification et d'approfondissement. La discussion devra évoquer la relation entre les trois pouvoirs ainsi que la nécessité de les séparer. Le temps alloué à cette activité est de 20 minutes.</p>

	<p>(7) En séance plénière, présenter sur PowerPoint l'illustration 1 ci-joint et expliquer son contenu en rapport avec les questions évoquées lors de la mise en situation. Consacrer 15 minutes pour la présentation et la discussion.</p> <p>(8) Demander aux participants quelles sont les conditions à respecter pour garantir la séparation entre les trois pouvoirs en Tunisie ?</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les principaux points discutés.</p> <p>Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiche 13.</p>

ILLUSTRATION 1



ACTIVITÉ 7.3 : COMMENT PROTÉGER LE PRINCIPE DE LA PRIMAUTÉ DU DROIT ?

1. Résultat attendu	Des moyens appropriés sont proposés pour protéger le principe de la primauté du droit.
2. Techniques	Échanges d'idées à partir d'une réflexion écrite Travail en binômes
3. Durée	45 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Papiers A4 en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler aux participants le principe de la primauté du droit. Leur demander comment ce principe a été utilisé avant la Révolution.</p> <p>(2) Écrire les réponses et les discuter. Faire dégager le fait que ce principe n'était pas toujours respecté.</p> <p>(3) Inviter les participants à réfléchir individuellement sur les moyens possibles de protéger le principe de la primauté du droit en Tunisie.</p> <p>(4) Ensuite, en binômes, les participants échangent leurs idées et choisissent quatre propositions et les écrivent sur papier ; une proposition/ une idée par feuille. Accorder 15 minutes pour réaliser cette tâche.</p> <p>(5) Une fois cette tâche achevée, les binômes affichent les feuilles remplies sur le mur dans un coin de la salle. En se mettant en demi-cercle devant le mur, les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lisent les différentes propositions affichées ; - vérifient qu'il n'y a pas d'idées qui se répètent ; - demandent des explications pour les idées pas claires et non précises et reformulent si nécessaire ; - regroupent les idées. <p>(6) En plénière, reprendre les feuilles contenant les propositions retenues et les afficher sur le tableau. Relire proposition par proposition et poser aux participants les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ces propositions vous paraissent-elles réalisables pour protéger le principe de la primauté du droit ? Si oui, dans quelles conditions ? - Parmi ces propositions, lesquelles vous semblent les plus prioritaires tout en tenant compte du contexte actuel tunisien ?
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés. Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu. Se référer au contenu du Manuel : fiche 13.

OBJECTIFS

1. Prendre conscience des liens qui doivent exister entre les aspects économiques et la démocratie pour le développement d'un pays.
2. S'éveiller aux conditions et mesures à respecter pour permettre d'appliquer les principes démocratiques.
3. Prendre connaissance du cadre juridique ainsi que du rôle que peuvent jouer les médias dans un régime démocratique.
4. Identifier les facteurs qui garantissent l'indépendance des médias.

POINTS ESSENTIELS

- Les partenaires économiques et sociaux doivent prendre conscience que les conditions de travail permettent aux individus de vivre comme des citoyens, sans être réduits à de simples outils de travail. Ainsi, il faudrait s'assurer que les entreprises, aussi bien publiques que privées, les organismes à but non lucratif, tels que les ONG, les associations ou les fondations sont tenus d'assurer leur « responsabilité sociétale d'entreprise » à l'égard de leurs employés et de leurs différents partenaires dans la société.
- Plus les inégalités économiques se creusent dans une société et plus il devient difficile de parvenir à une authentique égalité politique, l'accumulation de richesses pouvant servir à influencer fortement le cours de l'action politique. L'État doit pouvoir jouer un rôle minimal de redistribution des revenus ou d'assistance aux personnes les plus vulnérables.
- L'expérience a prouvé que la sauvegarde de la démocratie, excluant toute régression dans l'autoritarisme, est d'autant plus assurée que le niveau de développement économique du pays concerné est important.
- Les médias jouent un rôle décisif pour orienter les choix politiques dans un régime démocratique. Ils assurent d'abord le droit de chacun à chercher, recevoir, créer et répondre aux informations, tout en respectant les diversités de toutes natures, notamment culturelles et sociales. Ensuite, ils fournissent une enceinte au débat public qui permet à l'opinion publique de se former et de se faire entendre.
- Toutefois, les médias peuvent être influencés par les gouvernements ou par des groupes privés, ce qui nécessite la mise en place de certaines garanties pour faire face à ces influences.

**ACTIVITÉ 8.1 : APPLIQUER LES PRINCIPES DE LA DÉMOCRATIE
À LA VIE ÉCONOMIQUE**

1. Résultat attendu	Des modalités pratiques pour le respect des principes démocratiques identifiées dans le domaine de l'économie.
2. Techniques	Travail en sous-groupes Exposé suivi de discussions
3. Durée	90 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch
5. Déroulement	<p>(1) Rappeler aux participants les principes majeurs de la démocratie qui peuvent être appliqués à tous les domaines, en incluant le domaine économique. Expliquer que pour comprendre la relation entre la démocratie et l'économie, il faut partir de certaines questions importantes telles que (les questions suivantes sont écrites sur une grande feuille) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement des entreprises doit-il respecter les principes démocratiques ? - La démocratie est-elle compatible avec les inégalités économiques ? - La démocratie dépend-elle du développement économique ? <p>(2) Demander aux participants de se répartir en trois sous-groupes. Chacun d'eux prendra la charge de répondre à l'une des trois questions posées en se référant au contenu de la fiche 15 du manuel.</p> <p>(3) Chaque sous-groupe transcrit ses réponses sur une grande feuille à coller sur un mur de la salle. Accorder 20 minutes pour réaliser cette tâche.</p> <p>(4) Une fois cette tâche achevée, les participants passent à tour de rôle devant chaque feuille affichée. Le rapporteur de chaque sous-groupe présente les réponses et ouvre la discussion aux autres participants. Le temps à accorder pour chaque sous-groupe est de 10 minutes.</p> <p>(5) En plénière, synthétiser les principales réponses aux trois questions et compléter par une présentation sur PowerPoint des principes de la démocratie appliqués à l'économie (se référer au contenu de la fiche 15 du manuel).</p> <p>(6) Demander aux participants comment, en partant de la réalité tunisienne, peut-on protéger les principes de la démocratie jusqu'au domaine de l'économie.</p> <p>(7) Écrire les réponses sur le tableau à feuillets, les clarifier, les discuter et les synthétiser. Inviter les participants à réfléchir à chaque fois à la faisabilité des solutions proposées.</p>

6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés. Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu. Se référer au contenu du Manuel : fiche 15.
-------------	---

ACTIVITÉ 8.2 : DÉMOCRATIE ET ÉCONOMIE EN TUNISIE

1. Résultat attendu	La situation de la Tunisie en rapport avec le respect des principes démocratiques dans le domaine économique est appréhendée et analysée.
2. Techniques	Analyse de texte Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch Énoncé de l'exercice 1 : analyse de texte, dupliqué en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Distribuer aux participants l'énoncé de l'exercice 1 : analyse de texte. Demander aux participants de lire attentivement le texte et de répondre individuellement et par écrit aux questions posées. Accorder 15 minutes pour cette tâche.</p> <p>(2) Répartir les participants en quatre sous-groupes (cinq à six personnes) pour échanger les réponses fournies et arriver à un consensus concernant les éléments de réponses aux questions posées. Les résultats seront transcrits sur une grande feuille. Accorder 20 minutes pour réaliser cette tâche.</p> <p>(3) Une fois le travail terminé, chaque sous-groupe présente à tour de rôle ses résultats. Les autres participants posent des questions de clarification.</p> <p>(4) Faire la synthèse et présenter, sur PowerPoint, les principes de la démocratie appliquée au domaine économique.</p>
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés lors des travaux de groupes. Se référer au contenu du Manuel : fiche 15.

L'économie et la démocratie en Tunisie

Extrait du Manuel : fiche 15

Après lecture du texte suivant, essayer d'analyser son contenu en répondant aux questions suivantes :

- (1) Quelles sont les mesures prises par le gouvernement de transition en Tunisie pour mieux protéger les droits économiques et sociaux ? Comment appréciez-vous ces mesures ?
- (2) Selon vous, la Tunisie peut-elle se permettre d'appliquer les principes démocratiques dans le domaine économique et social ? Comment ?

— . — . — . — . — . — . — . — . — . —

En Tunisie, les disparités régionales en matière d'accès à des services de santé de qualité, à l'éducation, à l'alimentation, à l'emploi, à un habitat décent et à des structures d'aide sociale, sont importantes. Elles ont été au cœur des demandes des protestataires au cours de multiples contestations réclamant plus d'équité et de justice sociale.

Bien que la population tunisienne bénéficie, dans son ensemble, d'un niveau d'éducation élevé, le manque d'accès équitable à l'éducation et le grand fossé entre le nombre de diplômés et les possibilités d'emploi restent préoccupants.

Il est à noter que le nouveau gouvernement de transition a pris certaines mesures pour mieux protéger les droits économiques et sociaux. Ces mesures comprennent notamment une indemnité aux diplômés sans emploi pour soutenir la formation au recyclage, et l'établissement de programmes de création d'emplois. Le nouveau gouvernement a en outre établi un nouveau Ministère du développement régional et local afin d'enrayer la marginalisation de certaines régions.

Une large réforme de l'économie, mais aussi un redécoupage des régions ont été jugés nécessaires pour désenclaver les zones les plus défavorisées. En créant de nouvelles unités régionales regroupant une partie côtière et une partie intérieure, les fractures socio-économiques devraient être atténuées entre, d'une part, le Nord, le Centre et le Sud-Est et, d'autre part, le Centre et le Sud-Ouest. Le nouveau découpage doit donner naissance à des régions viables et capables de générer elles-mêmes des richesses puisqu'elles seront composées dorénavant de territoires qui se pondèrent et se complètent à la fois.

Certains partenaires internationaux, notamment l'Union européenne, doivent changer totalement leur perception des rapports économiques et politiques avec la Tunisie. À ce propos, les accords d'association avec l'Union européenne doivent être revus, ainsi que l'esprit qui anime leur mise en œuvre. Il y a lieu de rappeler, à cet effet, que les mécanismes de sanction qui étaient prévus en cas de violation des droits de l'homme par le Gouvernement tunisien n'ont jamais été mis en application malgré la gravité des exactions commises sous l'ancien Régime.

ACTIVITÉ 8.3 : CONNAÎTRE LES TEXTES LÉGISLATIFS RÉGISSANT LES MÉDIAS

1. Résultat attendu	Les textes législatifs régissant le secteur des médias sont expliqués.
2. Technique	Exposé suivi de discussions
3. Durée	30 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch
5. Déroulement	<ol style="list-style-type: none">(1) Rappeler aux participants que le secteur médiatique est régi par un ensemble de textes législatifs. Leur demander ce qu'ils savent à ce propos.(2) Écrire les réponses sur le tableau à feuillets et commenter.(3) Présenter sur diapos PowerPoint les textes législatifs régissant le secteur des médias.(4) Inviter le groupe à une discussion sur les textes de lois, notamment sur les écarts entre la théorie et la pratique avant la Révolution du 14 janvier 2011.(5) Noter les éléments clés de la discussion sur une grande feuille.
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés. Faire le lien avec les objectifs et le contenu de l'activité. Se référer au contenu du Manuel : fiche 16.

EXERCICE 2

Article 19 alinéa 2 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Toute personne a droit à la liberté d'expression ; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix.

L'article 8 de la Constitution tunisienne de 1959 déclare que « Les libertés d'opinion, d'expression, de la presse, de publication, de rassemblement et d'association, sont garanties et exercées dans les conditions définies par la loi. » L'article 1 du Code de la presse assure quant à lui « la liberté de la presse, de publication, d'impression, de distribution et de vente de livres et publications ».

Loi n° 75-32 du 28/04/1975 portant promulgation du Code de la presse : article 1^{er} : La liberté de la presse, de l'édition, de l'impression, de la distribution et de la vente des livres et des publications, est garantie et exercée dans les conditions définies par le présent Code.

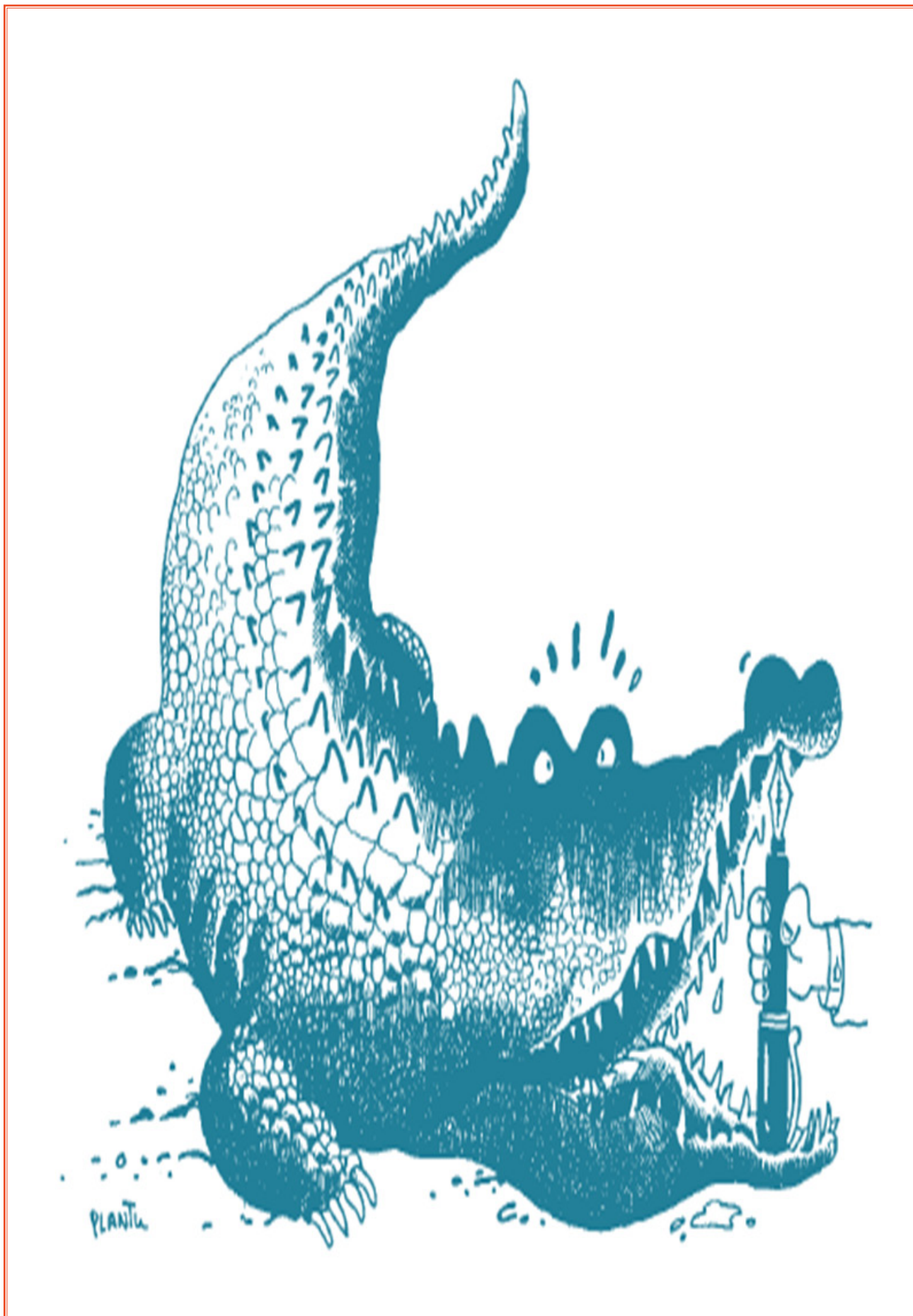
Code de la presse : articles 42 à 80 : dispositions pénales.

Quelques exemples sont révélateurs :

- les personnes responsables des délits et crimes commis par voie de presse (article 68) : directeur de publication ou éditeur, auteurs, imprimeurs ou fabricants, vendeurs, distributeurs ou afficheurs ;
- le Code cite également la typologie de crimes et délits : la provocation à commettre des crimes ou délits, les délits contre les personnes, les actions contre le chef de l'État ou des diplomates et les publications interdites ;
- quant aux délits contre les personnes, ils ont été prévus par les articles 50 à 58 : il s'agit de la diffamation comme « allégation ou imputation publique d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps constitué » et des injures, c'est-à-dire « toute expression outrageante, terme de mépris ou invective, qui ne renferme l'imputation d'aucun fait précis ».

ACTIVITÉ 8.4 : MÉDIAS ET RÉGIME DÉMOCRATIQUE

1. Résultat attendu	Le rôle des médias dans un régime démocratique ainsi que les facteurs qui garantissent leur indépendance sont identifiés.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch Illustration « crocodile » à distribuer aux groupes
5. Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> (1) Expliquer aux participants qu'ils vont travailler en sous-groupes pour identifier le rôle des médias dans un contexte démocratique et des facteurs qui garantissent l'indépendance des médias. (2) Répartir les participants en quatre sous-groupes (cinq à six personnes). (3) Expliquer les tâches à réaliser par chaque sous-groupe (présenter ces tâches sur une grande feuille ou les projeter sur PowerPoint). (4) Distribuer l'illustration et inviter les groupes à réfléchir sur les concepts et idées au vu de ce dessin : <ul style="list-style-type: none"> - désigner un modérateur et un rapporteur ; - identifier le rôle que peuvent jouer les médias dans un régime démocratique ; - Une fois ce travail terminé, chaque rapporteur du sous-groupe passe à tour de rôle. Les autres participants posent des questions de clarification.
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés lors des travaux de groupes. Se référer au contenu du Manuel : fiche 16.



OBJECTIFS

1. S'éveiller aux notions de base sur la démocratie, les droits humains et les aspects culturels (nationalisme, multiculturalisme, tolérance).
2. Prendre conscience des liens qui pourraient exister entre la religion et la démocratie et s'imprégner des conditions favorisant la tolérance religieuse en Tunisie.
3. Se donner des capacités de réflexion pour pouvoir concilier modernité, démocratie et religion et pour favoriser le multiculturalisme en Tunisie.

POINTS ESSENTIELS

- La religion n'est pas un obstacle à la démocratie. Les critères centraux de celle-ci sont le respect et le développement des libertés, le respect d'autrui, etc. Les religions sont porteuses de solidarité sociale, de respect de la dignité humaine et des valeurs fondamentales de sa foi.
- La tolérance est le respect de la diversité et des libertés de choix, mais aussi leur valorisation : la diversité est positive, dans les limites du respect mutuel, parce qu'elle questionne. Pour que cette tolérance soit efficacement garantie, il importe qu'aucune confession religieuse ne se voit accorder un statut exclusif par les autorités publiques.
- La démocratie est une doctrine à valeur universelle privilégiant la capacité de tout être humain, quels que soient ses particularismes, à se déterminer librement au sein d'une communauté politique.
- Le nationalisme est centré essentiellement sur une spécificité prédéfinie, qui peine à intégrer diversité et changements au nom du maintien du caractère national des traditions, des cultures et des modes de vie : le nationalisme est principalement fondé sur l'exclusion, la démocratie repose essentiellement sur le principe de l'inclusion.

ACTIVITÉ 9.1 : RELIGION ET DÉMOCRATIE, QUEL RAPPORT ?

1. Résultat attendu	Les conditions nécessaires d'une compatibilité entre pratiques démocratiques et religion, d'une part, et les conditions que doit créer l'État pour garantir la tolérance et l'acceptation de la diversité des religions et des convictions, d'autre part, sont identifiées.
2. Techniques	Exercice individuel Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles, feutres marqueurs et scotch Textes ci-joints relatifs aux droits de l'homme dupliqués en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Distribuer une copie des textes de l'exercice 1 à tous les participants et leur demander d'effectuer les tâches individuelles suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lire attentivement les textes relatifs à la Déclaration universelle des droits de l'homme (les trois premiers articles), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966, ratifié par la Tunisie le 18 mars 1969. 2. Se référer au contenu des fiches 17 et 18 du manuel. 3. Essayer de répondre par écrit aux deux questions suivantes. Selon vous : <ul style="list-style-type: none"> - Existe-t-il une contradiction entre religion et démocratie ? - Y a-t-il des dangers émanant des convictions religieuses, qui pourraient menacer un processus démocratique émergent ? <p>Accorder 15 minutes pour réaliser ces tâches individuelles.</p> <p>(2) Demander aux participants de se répartir en quatre sous-groupes de cinq à six personnes chacun.</p> <p>(3) Dans chaque sous-groupe, échanger d'abord les réponses fournies individuellement aux deux questions posées. Ensuite, identifier les éléments de réponses aux questions figurant au tableau donné à l'énoncé de l'exercice 2 ci-après. Citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trois raisons essentielles pour lesquelles il est nécessaire de soulever ce type de problématique ; - les dangers qui pourraient menacer un processus démocratique en évitant ce type de débat ;

	<ul style="list-style-type: none"> - les conditions d'une conciliation entre religion et démocratie (pour que l'une ne fasse pas obstacle à l'autre). <p>(4) Distribuer l'énoncé de l'exercice 2 aux sous-groupes. Accorder 20 minutes pour réaliser cette tâche.</p> <p>(5) En plénière, le premier sous-groupe présente ses résultats à transcrire sur le tableau à feuillets. Ces résultats seront complétés à tour de rôle par les sous-groupes suivants.</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les principaux points discutés.</p> <p>Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiches 17 et 18.</p>

EXERCICE 1

Textes internationaux relatifs aux droits de l'homme

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)

Article 18. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966)

Article 18-1. Toute personne a le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou en commun, tant en public qu'en privé, par le culte et l'accomplissement des rites, les pratiques et l'enseignement.

Article 18-2. Nul ne subira de contrainte pouvant porter atteinte à sa liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix.

Selon le Comité des droits de l'homme (Observation générale n° 22) : « L'article 18 protège les convictions théistes, non théistes et athées, ainsi que le droit de ne professer aucune religion ou conviction. Les termes ' conviction ' et ' religion ' doivent être interprétés au sens large. Cette liberté n'est pas limitée aux religions traditionnelles, elle s'applique également aux religions nouvelles et minoritaires sans discrimination. L'article 18 implique aussi l'interdiction de la discrimination entre ceux qui adoptent des religions traditionnelles et des religions nouvelles, minoritaires, ou des sectes. Aucune personne n'est obligée de révéler sa religion ou sa conviction : cela relève du for intérieur. »

Article 27. Dans les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue.

Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction (1981)

Article 3. La discrimination entre les êtres humains, pour des motifs de religion ou de conviction, constitue une offense à la dignité humaine et un désaveu des principes de la Charte des Nations Unies, et doit être condamnée comme une violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et énoncés en détail dans les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, et comme un obstacle aux relations amicales et pacifiques entre les nations.

EXERCICE 2

Rapport religion-démocratie	
Citer trois raisons essentielles pour lesquelles le débat sur les rapports entre la religion et la démocratie est important :	
(1) _____ _____	
(2) _____ _____	
(3) _____ _____	
Citer les dangers qui menacent un processus démocratique	Citer les conditions permettant une conciliation entre démocratie et religion

ACTIVITÉ 9.2 : APPRÉHENDER LES CONCEPTS

1. Résultat attendu	Les notions relatives à la tolérance religieuse, au nationalisme, à la diversité culturelle et la démocratie, sont appréhendées.
2. Techniques	Exercice individuel Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch Énoncé de l'exercice 3 ci-joint, dupliqué en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Distribuer une copie de l'exercice 3 à tous les participants. Lire l'énoncé à haute voix. Ensuite, demander d'effectuer cet exercice individuellement. Accorder 5 minutes pour réaliser cette tâche.</p> <p>(2) En plénière, collecter les réponses et donner le corrigé de l'énoncé. Inciter les participants à l'échange de points de vue concernant les notions et leurs définitions.</p> <p>Encourager l'illustration de ces notions par des exemples tirés de la réalité tunisienne.</p> <p>(3) Projeter la question suivante sur PowerPoint et la lire ou la faire lire à haute voix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La religion et la démocratie sont-elles contradictoires ? <p>(4) Faciliter l'échange de points de vue et la discussion entre les participants. Ensuite, montrer le contenu (tiré de la fiche 17 du Manuel) suivant sur PowerPoint :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il n'existe pas de réponse toute faite à cette question car les pratiques religieuses sont très diverses, même au sein d'une même religion. Il n'y a pas de raison que le critère central de la démocratie, celui du respect et du développement des libertés, dans le respect d'autrui, ne s'applique pas ici, avec, certes, quelques spécificités. - Les religions sont en principe porteuses de solidarité sociale ; chacun doit être en mesure, en discussion ouverte avec d'autres, d'interroger la diversité des pratiques religieuses au nom du respect de la dignité humaine ainsi que des valeurs fondamentales de sa foi.
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés. Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu. Se référer au contenu du Manuel : fiche 17.

Notions et définitions

Bien lire les définitions suivantes et placer chacune d'elles dans la ligne qui correspond le mieux à la notion.

- (1) C'est le respect de la diversité des libertés de choix et la valorisation de ces choix. Il s'agit de reconnaître à chacun la capacité de prendre ses propres décisions et de respecter sa liberté de conscience et de religion, même si nous pensons qu'il se trompe.
- (2) C'est une doctrine à valeur universelle privilégiant la capacité de tout être humain, quels que soient ses particularismes, à se déterminer librement au sein d'une communauté politique en évolution, et apte à intégrer une grande diversité de modes de participation.
- (3) C'est une réponse au besoin, de plus en plus accentué et ressenti, de vouloir vivre ensemble dans des sociétés de plus en plus diversifiées et constituées de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques.
- (4) C'est une doctrine centrée essentiellement sur une spécificité prédéfinie, qui peine à intégrer diversité et changements au nom du maintien du caractère national des traditions, des cultures et des modes de vie. Cette doctrine est principalement fondée sur l'exclusion, tandis que la démocratie repose essentiellement sur le principe de l'inclusion.

Notions	Définitions
Le nationalisme	
La démocratie	
La tolérance religieuse	
La diversité culturelle	

ACTIVITÉ 9.3 : TOUS DIFFÉRENTS, TOUS ÉGAUX

1. Résultat attendu	Les bénéfices du multiculturalisme et les conduites à tenir pour les respecter sont identifiés.
2. Techniques	Exercice individuel Échange d'idées (brainstorming)
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch Énoncé de l'exercice 4 ci-joint dupliqué en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Distribuer une copie de l'énoncé de l'exercice 4 à tous les participants. Leur demander d'effectuer cet exercice individuellement. Accorder 5 minutes pour réaliser cette tâche.</p> <p>(2) En plénière, demander ce qu'ils pensent des items proposés par l'exercice et ce qu'ils peuvent en tirer.</p> <p>(3) Écrire la question suivante sur le tableau à feuillets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les bénéfices quand on respecte le multiculturalisme ? <p>(4) Collecter les différents points de vue et les écrire au fur et à mesure. Ensuite, demander des clarifications en cas de besoin. Enfin, regrouper les bénéfices selon leur profit aux individus ou à la société.</p> <p>(5) Écrire la deuxième question sur le tableau à feuillets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que puis-je faire pour favoriser le multiculturalisme ? <p>(6) Inviter les participants à y réfléchir et à écrire leurs réponses. Accorder quelques minutes pour la réflexion.</p> <p>(7) Échanger les réponses, les transcrire sur le tableau à feuillets, les clarifier en cas de besoin et les discuter.</p> <p>(8) Résumer les conduites formulées pour favoriser le multiculturalisme.</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les principaux points discutés.</p> <p>Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiche 17.</p>

À propos du multiculturalisme

Cochez dans la colonne de droite devant chaque item que vous approuvez dans le tableau suivant.

Items	X
1. Qu'elles soient linguistiques, religieuses ou ethniques, les minorités doivent être protégées dans leurs droits : c'est à la fois un facteur de respect de la démocratie et un moyen de paix sociale.	
2. Les minorités doivent subir le choix, les coutumes et les traditions de la majorité pour respecter un minimum de l'ordre public.	
3. Grâce au respect mutuel des différences culturelles, tout le monde vit en sécurité, sans la menace d'être sujet au harcèlement ou à la violence à cause de ses coutumes, de sa couleur de peau, ou de sa culture.	
4. Chacun est libre de jouir de sa culture sans tenir compte des coutumes des autres.	
5. Le respect des différences entre les groupes religieux, culturels ou politiques aboutit à la cohésion sociale et à la paix.	
6. Les riches traditions et les diverses cultures sont préservées, contribuant à la fois à la cohésion sociale et à la diversité.	
7. Le dialogue sert à résoudre les problèmes pacifiquement entre les groupes religieux.	

ACTIVITÉ 9.4 : POUR UNE COMMUNICATION ÉTHIQUE

1. Résultat attendu	Les six principes pour une communication éthique selon J. Vernon Jensen sont énumérés et analysés.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs, scotch et vidéoprojecteur Six feuilles cartonnées comportant chacune un principe pour une communication éthique (énoncé de l'exercice 5 ci-joint)
5. Déroulement	<p>(1) Exposer sur vidéoprojecteur ou sur un tableau à feuillets l'extrait suivant de la Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) et demander à un participant de le lire à haute voix :</p> <p style="padding-left: 40px;">Article 2. Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques. Des politiques favorisant l'intégration et la participation de tous les citoyens sont garantes de la <u>cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix</u>. Ainsi défini, le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle.</p> <p>(2) Demander aux participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ce qu'ils ont compris de cet article ; - ce qu'ils peuvent en penser ; - dans quelle mesure le contenu de cet article peut s'appliquer à la réalité tunisienne ; <p>(3) Expliquer que pour approfondir la notion de multiculturalisme, les participants devront analyser les six principes proposés par J. Vernon Jensen après examen des anciennes religions orientales et occidentales.</p> <p>(4) Répartir les participants en six groupes et donner à chacun un carton/principe et leur demander :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser et commenter le principe en question en utilisant des exemples de la réalité tunisienne ; - de proposer des conduites pratiques pour le respect de ce principe. <p style="padding-left: 40px;">Accorder 15 minutes pour réaliser cette tâche.</p> <p>(5) En plénière, chaque principe sera affiché sur le tableau, présenté par le sous-groupe et discuté par les participants.</p>

	(6) Résumer les commentaires concernant les six principes, ainsi que les conduites appropriées proposées pour les respecter, afin de garantir une communication éthique qui favorise le multiculturalisme.
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés. Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu. Se référer au contenu du Manuel : fiche 17.

EXERCICE 5

Principe d'une communication éthique

Il est très communément discuté des différences entre les religions. J. Vernon Jensen quant à lui a procédé inversement. Il a examiné les anciennes religions orientales et occidentales desquelles il a distingué six principes pour une communication éthique.

Analyser chacun de ces six principes.

1. Dire la vérité et éviter le mensonge.

2. Ne pas médire sur autrui.

3. Ne pas blasphémer, déshonorer, et profaner des personnes sacrées, des symboles, ou rituels centraux de la religion.

4. Éviter toute communication qui puisse faire souffrir autrui.

5. Apprentissage de vertus (honnêteté) comme préparation pour une communication éthique.

6. Aller au-delà des notions traditionnelles de communication, d'information, de persuasion, et faire plaisir dans le but d'instruire autrui.

Source : <http://www.dialethik.com>

OBJECTIFS

1. S'éveiller à la notion de transition et de consolidation de la démocratie.
2. Prendre conscience de la nécessité de mesures préventives face aux risques qui menacent le processus de la démocratie.
3. Se donner des réflexes pour contribuer à instaurer une culture de démocratie.

POINTS ESSENTIELS

- La transition démocratique correspond à une période du passage d'un régime autoritaire à une démocratie. Cela nécessite la mise en place de nouvelles institutions basées sur les valeurs de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains.
- La transition vers un régime démocratique n'est pas qu'un changement de régime, c'est une démocratisation, qui nécessite l'invention et l'implantation d'une culture démocratique originale.
- Une démocratie naissante peut être menacée par des risques comme le conflit interne entre les différentes composantes d'une société. Elle nécessite à cet effet d'envisager des mesures adéquates pour prévenir ces risques.
- Une culture démocratique appropriée suppose la vitalité d'une forte culture dans l'ensemble du peuple. C'est ainsi que l'élan de la révolution peut être mis à profit pour favoriser une culture démocratique dans toute la société tunisienne.

**ACTIVITÉ 10.1 : QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE LA TRANSITION
VERS LA DÉMOCRATIE ?**

1. Résultat attendu	Les aspects saillants de la transition vers la démocratie sont identifiés et analysés.
2. Technique	Exposés à présenter par les participants
3. Durée	75 minutes
4. Matériel nécessaire	Préparation : quatre volontaires préparent à l'avance des présentations sur les aspects de la transition conformément à l'énoncé de l'exercice 1 Grandes feuilles (flip chart) et feutres marqueurs Vidéoprojecteur et ordinateur
5. Déroulement	<p>(1) Expliquer aux participants que cette activité est consacrée à l'analyse de la transition vers la démocratie et que des volontaires parmi leurs collègues vont leur présenter à tour de rôle les quatre thèmes importants suivants et assurer l'animation de la séance :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Révolution, transition et démocratisation. 2. Comment s'opère une transition démocratique ? 3. La communauté internationale peut-elle y contribuer ? 4. L'objection de conscience en régime démocratique. <p>Expliquer que les volontaires ont préparé leurs présentations en se référant à la fiche 19 du Manuel. Leur demander d'apporter leur contribution au bon déroulement de cette séance.</p> <p>(2) Accorder 15 minutes à chaque volontaire pour présenter son thème et discuter avec les participants de son contenu.</p> <p>(3) Veiller au bon déroulement des interventions des quatre volontaires.</p> <p>(4) À la fin des présentations, faire ressortir les points saillants caractérisant la transition vers la démocratie en se référant au contenu de la fiche 19.</p>
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés. Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu. Se référer au contenu du Manuel : fiche 19.

EXERCICE 1

En se référant au contenu de la fiche 19, chaque volontaire choisira un thème parmi les quatre suivants :

1. Révolution, transition et démocratisation.
2. Comment s'opère une transition démocratique ?
3. La communauté internationale peut-elle y contribuer ?
4. L'objection de conscience en régime démocratique.

Pour chaque thème choisi, le participant volontaire prépare à l'avance les tâches individuelles suivantes :

- formuler les objectifs de son intervention ;
- développer le contenu à présenter sur diapo PowerPoint ou sur une grande feuille;
- préparer les questions à poser pour approfondir son intervention et pour inviter ses collègues à la réflexion en partant de la réalité tunisienne ;
- prévoir un plan de déroulement de sa séance qui est fixé à 15 minutes entre présentation et discussion ;
- mettre en place les équipements nécessaires au déroulement de sa séance (vidéoprojecteur et ordinateur, tableau à feuillets, etc.).

ACTIVITÉ 10.2 : LA RÉVOLUTION TUNISIENNE 2010-2011

1. Résultat attendu	Les aspects de la transition vers la démocratie en Tunisie sont appréhendés et les défis sont identifiés.
2. Techniques	Analyse de texte Travail en sous-groupes
3. Durée	90 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch Exercice 2: analyse de texte, dupliqué en quantité suffisante

5. Déroulement	<p>(1) Distribuer aux participants l'exercice 2 : analyse de texte. Demander aux participants de lire attentivement le texte et de répondre individuellement et par écrit aux questions posées. Accorder 15 minutes pour cette tâche.</p> <p>(2) Répartir les participants en quatre sous-groupes (cinq à six personnes) pour échanger les réponses fournies et arriver à un consensus pour les éléments de réponses aux questions posées. Les résultats seront transcrits sur une grande feuille. Accorder 20 minutes pour réaliser cette tâche.</p> <p>(3) Une fois le travail terminé, chaque sous-groupe présente à tour de rôle ses résultats. Les autres participants posent des questions de clarification.</p> <p>(4) Faire la synthèse et présenter, sur PowerPoint, les principaux défis de la transition vers la démocratie.</p>
6. Synthèse	<p>Récapituler les principaux points discutés lors des travaux de groupes.</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiche 19.</p>

EXERCICE 2

Analyse de texte

La révolution tunisienne 2010–2011

Extrait du Manuel : fiche 19

En lisant le texte suivant, analyser et commenter son contenu en répondant aux questions suivantes :

- (1) Décrire les principaux événements caractérisant le déclenchement du processus de la transition vers la démocratie. Quelles sont les premières leçons à tirer ?
- (2) Selon vous, quels sont les principaux défis à relever pour que la transition vers la démocratie soit une réussite en Tunisie ?

— · — · — · — · — · — · — · —

Parties de la ville de Sidi Bouzid, des manifestations sont menées en protestation, notamment contre le chômage, qui touche une forte proportion de la jeunesse, plus particulièrement les jeunes diplômés, la corruption et la répression policière. Elles débutent le 17 décembre 2010 après l'immolation par le feu d'un jeune vendeur ambulant de fruits et légumes à Sidi Bouzid, Mohamed Bouazizi, dont la marchandise avait été confisquée par les autorités.

Quatre semaines de manifestations continues, s'étendant à tout le pays malgré la répression et amplifiées par une grève générale, provoquent la fuite du Président Ben Ali à l'étranger le 14 janvier 2011. Mohamed Ghanouchi, Premier Ministre, annonce alors qu'il va assurer la présidence par intérim sur la base de l'article 56 de la Constitution. Cet article prévoit, en effet, qu'« en cas d'empêchement provisoire, le Président de la République peut déléguer par décret, ses attributions au Premier Ministre, à l'exclusion du pouvoir de dissolution de la chambre des députés ». Il est clair que le recours à cet article laissait planer

le doute sur la réalité de la fin du régime de Ben Ali. C'est pour cette raison que le 15 janvier, le Conseil constitutionnel tunisien déclare Foued M'bazâa, Président de la Chambre des députés, Président de la République par intérim, et ce, sur la base de l'article 57 de la Constitution : « En cas de vacance de la présidence de la République pour cause de décès, de démission ou d'empêchement absolu, le Conseil constitutionnel se réunit immédiatement et constate la vacance définitive à la majorité absolue de ses membres. »

Jusque-là, le pouvoir politique tunisien reste fondé sur la base de la Constitution de 1959.

Or, il importe de rappeler que dès les premiers jours de la révolution, certains juristes et courants politiques ont contesté cette volonté de rester dans le cadre d'une Constitution défigurée par une succession de révisions faites pour maintenir le régime en place. Le mot fut donc lancé : la nécessité d'une nouvelle constituante pour rompre totalement avec l'ancien Régime et également un nouveau gouvernement sans aucun membre de l'équipe de Ben Ali.

La pression de la rue entraîna la démission de Mohammed Ghannouchi du gouvernement le 27 janvier 2011.

Les 7 et 9 février, la Chambre des députés et la Chambre des conseillers votent une loi permettant au Président par intérim de légiférer par décret-loi. En effet, cette opération avait pour fondement l'article 28 de la Constitution selon lequel : « La Chambre des députés et la Chambre des conseillers peuvent habiliter le Président de la République, pour un délai limité et en vue d'un objet déterminé, à prendre des décrets lois qu'il soumettra, selon le cas, à l'approbation de la Chambre des députés ou des deux chambres à l'expiration de ce délai. »

À partir de la date de cette habilitation, seul le Président de la République par intérim maintient le lien institutionnel avec la Constitution de 1959. On était donc loin d'une rupture totale. Le 3 mars, le Président par intérim, sous la pression de la rue, déclare la fin de la Constitution de 1959.

Ce lien a fait défaut le 17 mars, date de l'expiration des soixante jours prévus par l'article 57. Le Président de la République par intérim a quand même déclaré qu'il assurerait la continuité de l'État jusqu'au 24 juillet, date initialement prévue pour les élections de la constituante.

La transition démocratique est également assurée par la Haute Instance pour la protection des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique telle que créée par le décret-loi du 18 février 2011. Cette instance a adopté les deux principaux textes nécessaires à la transition démocratique :

- le texte relatif aux élections d'une Assemblée nationale constituante ;
- le texte instituant une instance supérieure indépendante pour mener et superviser les élections qui se sont déroulées le 23 octobre 2011.

Le scrutin retenu par la Haute Instance présidée par Yadh Ben Achour est le scrutin de liste à la proportionnelle avec les plus forts restes, et une parité hommes-femmes avec alternance dans les listes électorales.

ACTIVITÉ 10.3 : PRÉSERVER LES ACQUIS DÉMOCRATIQUES EN TUNISIE

1. Résultat attendu	Les principaux risques menaçant la démocratie émergente en Tunisie sont cernés et des mesures sont proposées pour les prévenir.
2. Techniques	Analyse de texte Travail en sous-groupes
3. Durée	60 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch Énoncé de l'exercice 3 dupliqué en quantité suffisante
5. Déroulement	<p>(1) Distribuer l'énoncé de l'exercice 3 aux participants. Leur demander d'y réfléchir et de remplir individuellement le tableau. Accorder 10 minutes pour accomplir cette tâche.</p> <p>(2) Demander aux participants de se répartir en quatre sous-groupes de cinq à six personnes chacun.</p> <p>(3) Dans chaque sous-groupe, échanger d'abord les réponses fournies individuellement aux deux questions posées. Ensuite, identifier les éléments de réponses aux questions figurant au tableau donné à l'exercice 3. Accorder 20 minutes pour réaliser ce travail.</p> <p>(4) En plénière, le premier sous-groupe présente ses résultats à transcrire sur le tableau à feuillets. Ces résultats seront complétés à tour de rôle par les sous-groupes suivants.</p> <p>(5) Faire la synthèse et apporter des clarifications aux risques menaçant la démocratie ainsi qu'aux moyens de prévention. Attirer l'attention des participants sur la faisabilité des moyens proposés compte tenu des spécificités du contexte tunisien.</p>
6. Synthèse	Récapituler les principaux points discutés. Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu. Se référer au contenu du Manuel : fiche 19.

EXERCICE 3

Préserver les acquis démocratiques

En partant du contexte actuel tunisien, remplir le tableau suivant :

1. en identifiant les risques éventuels qui peuvent menacer le processus de la démocratie ;
2. en proposant, pour chaque menace identifiée, les mesures possibles de la prévenir.

Principaux risques menaçant la démocratie émergente	Mesures pour prévenir ces risques

ACTIVITÉ 10.4 : FAVORISER UNE CULTURE DÉMOCRATIQUE DANS TOUTE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE

1. Résultat attendu	Des axes prioritaires pour favoriser une culture démocratique dans toute la société tunisienne sont précisés et analysés.
2. Technique	Travail en sous-groupes
3. Durée	90 minutes
4. Matériel nécessaire	Grandes feuilles (flip chart), feutres marqueurs et scotch Cinq grandes fiches relatives aux axes stratégiques

5. Déroulement	<p>(1) Rappeler aux participants (en projetant une diapo ou en écrivant sur le tableau à feuillets) que la démocratisation est un processus de longue haleine qui met en jeu tous les secteurs et les acteurs de la société et qu'il faut profiter de l'élan de la révolution pour favoriser une culture démocratique dans toute la société tunisienne. Cinq axes en sont prioritaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. le fonctionnement des institutions démocratiques ; 2. les médias ; 3. l'éducation à la démocratie ; 4. la famille ; 5. la loi. <p>(2) Chaque axe est affiché sur une grande feuille dans la salle. Demander aux participants de se répartir selon l'axe préféré et de se mettre devant l'affiche correspondante.</p> <p>(3) Dans chaque sous-groupe, les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - échangent leurs idées pour développer leur axe ; - proposent des moyens pour favoriser, à travers l'axe en question, une culture démocratique ; - donnent quelques exemples pratiques pour illustrer leurs propositions ; - transcrivent leurs réponses sur une grande feuille à placer à côté de l'affiche. <p>Accorder 20 minutes pour accomplir cette tâche.</p> <p>(4) Une fois le travail achevé, les participants passent à tour de rôle devant chaque affiche/axe. Le rapporteur du sous-groupe présente les résultats et les autres peuvent poser des questions.</p> <p>(5) En plénière, faire la synthèse et apporter des clarifications et des ajouts, en cas de besoin.</p>
6. Synthèse	<p>Assurer le lien avec les objectifs de l'activité et le contenu</p> <p>Se référer au contenu du Manuel : fiche 20.</p>

3 ÉLÉMENTS POUR L'ÉVALUATION

L'évaluation est une composante essentielle de la formation dans la mesure où elle permet d'estimer, d'apprécier, de porter un jugement de valeur sur l'atteinte des objectifs, sur le contenu, sur l'aspect pédagogique, sur l'organisation, etc., à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives et de critères précis en vue d'une prise de décision pour la suite de la formation.

3.1 Niveaux de l'évaluation

L'évaluation des notices pédagogiques développées devra se réaliser à chaud à un double niveau : l'utilisateur/le formateur et le bénéficiaire/l'apprenant.

3.1.1 Au niveau du formateur

Il s'agit d'une auto-évaluation de l'utilisation à bon escient des notices en tant qu'outil d'aide pédagogique. L'apport de ces notices est, en effet, tributaire du degré de maîtrise du manuel de formation en démocratie des jeunes et de ses propres capacités en techniques d'animation lors des séances de formation.

Un exemple d'outil d'auto-évaluation est donné en annexe 2.

3.1.2 Au niveau des apprenants

L'évaluation concerne leur satisfaction en fin de la séance et/ou de la formation, ainsi que l'atteinte des objectifs pédagogiques.

- Satisfaction des apprenants. Il s'agit de recueillir des opinions et des indices de satisfaction ou d'insatisfaction par rapport à :
 - l'atteinte des objectifs de formation ;
 - la pertinence du contenu et des méthodes pédagogiques ;
 - la compétence des formateurs ;
 - l'organisation matérielle ;
 - les durées et le rythme ;
 - l'ambiance du groupe.
- Le contrôle du cheminement de la démarche. Il permet de réguler les modalités pédagogiques par rapport à la progression des apprenants en réajustant, en améliorant le programme et en l'adaptant pour l'atteindre les objectifs. Cette évaluation nécessite :
 - de repérer les objectifs de la formation, des séances et des activités pédagogiques ;
 - d'identifier si le déroulement pédagogique choisi permet leur atteinte ;
 - de définir les indicateurs d'atteinte de ces objectifs.

Deux outils sont donnés en annexe pour évaluer la satisfaction des apprenants et les acquis en termes des connaissances et savoir-être.

3.2 Techniques de l'évaluation

Il existe plusieurs techniques d'évaluation que le formateur peut utiliser au cours de la formation que nous proposons :

- l'évaluation journalière, écrite et/ou orale. Elle permet de collecter des appréciations sur le déroulement de la journée, de connaître le degré de satisfaction des participants, et leur assimilation du contenu délivré, ainsi que l'atteinte des objectifs des séances, d'identifier les lacunes et les faiblesses à tous les niveaux afin de pouvoir les améliorer ;
- l'observation des apprenants lors du déroulement des activités d'apprentissages, à travers leurs interventions. Cela permettra de connaître leur acceptation du contenu et des nouvelles compétences ;
- les appréciations et les commentaires des facilitateurs. Il s'agit d'auto-évaluation spontanée des capacités d'animer. Cela permettra d'identifier les erreurs et de pouvoir les éviter par la suite ;
- l'évaluation finale de la formation, écrite et/ou orale, permet de collecter des informations sur le degré de satisfaction des participants concernant le contenu, le déroulement et l'organisation.

Annexe 1 : Récapitulatif des activités d'apprentissage réparties par notice

Annexe 2 : Activité présentation et représentation

Outil 1 : Grille d'auto-évaluation des compétences

Outil 2 : Vérification des acquis

Outil 3 : Évaluation de satisfaction et des acquis



Annexe 1 : Récapitulatif des activités d'apprentissage réparties par notice

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE		TECHNIQUE	TEMPS ESTIMÉ	PAGE
1. La démocratie et les droits humains (Réf. : fiches 1, 2, 3 et 4)				15
Activité 1.1	Régime démocrate et droits de l'homme	- Lecture de document - Exercice individuel	45 min	16
Activité 1.2	Favoriser la démocratie et les droits de l'homme en Tunisie	- Travail en sous-groupes	60 min	18
Activité 1.3	Le support métaphorique : le vélo-démocratie	- Échange d'idées (brainstorming)	60 min	17
Activité 1.4	Parler de la démocratie et des droits de l'homme en Tunisie	- Jeux de rôle - Simulation	120 min	22
Activité 1.5	Critères d'une démocratie « forte »	- Échange d'idées (brainstorming)	45 min	23
Activité 1.6	L'abus de pouvoir	- Exercice individuel - Travail en sous-groupes	60 min	24
Activité 1.7	Rôle de l'État et du citoyen dans la promotion des droits de l'homme	- Travail en sous-groupes	60 min	25
2. Le développement de la démocratie et des droits humains/Égalité, citoyenneté et démocratie (Réf. : fiches 3 et 4)				26
Activité 2.1	Rôle de l'État et du citoyen dans la promotion des droits de l'homme	- Travail en sous-groupes	60 min	27
Activité 2.2	La vie démocratique	- Travail en binômes	60 min	30
Activité 2.3	Qu'est-ce qu'un État de droit ?	- Échange d'idées (brainstorming) - Étude de cas - Jeux de rôle	120 min	32
Activité 2.4	Transition démocratique en Tunisie	- Élaboration d'un récit collectif	60 min	36

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE		TECHNIQUE	TEMPS ESTIMÉ	PAGE
3. Restrictions légitimes aux droits humains en régime démocratique (Réf. : fiches 5 et 20)				38
Activité 3.1	Droits humains : oui – mais !	<ul style="list-style-type: none"> - Échange d'idées (brainstorming) - Exercice individuel (vrai ou faux) 	60 min	40
Activité 3.2	Projet de texte de loi	<ul style="list-style-type: none"> - Échange d'idées (brainstorming) - Exercice individuel (vrai ou faux) 	90 min	42
4. Les principaux acteurs de la démocratie (Réf. : fiches 6, 8 et 10)				44
Activité 4.1	Nous créons notre association	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en sous-groupes 	90 min	45
Activité 4.2	Élaborons notre projet d'association	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en sous-groupes 	120 min	46
Activité 4.3	Analyse comparée de projets de constitution	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et analyse de contenu 	30 min	48
Activité 4.4	Éduquer à la démocratie au sein du milieu familial	<ul style="list-style-type: none"> - « Photolangage » 	30 min	50
Activité 4.5	Les réseaux sociaux sur Internet : intérêt et limites	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice individuel - Discussion de groupe 	30 min	52
Activité 4.6	Différences entre régimes politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation 	60 min	53
Activité 4.7	Types de régimes politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en sous-groupes 	60 min	54
Activité 4.8	Faites vos choix concernant les partis politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en sous-groupes 	60 min	57
5. Les élections et les systèmes électoraux/Le vote (Réf. : fiches 7 et 9)				60
Activité 5.1	Quelles conditions pour des élections justes et équitables ?	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice individuel - Travail en en sous-groupes 	90 min	61
Activité 5.2	Comment assurer des élections honnêtes ?	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en binômes - Travail en sous-groupes 	90 min	63
Activité 5.3	Menons des élections municipales	<ul style="list-style-type: none"> - Simulation en travail de groupe 	60 min	66

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE		TECHNIQUE	TEMPS ESTIMÉ	PAGE
Activité 5.4	Comment instaurer une culture démocratique ?	- « Photolangage » - Travail en sous-groupes	60 min	69
6. La démocratie : un processus permanent entre les élections/Femmes, partis politiques et élections (Réf. : fiches 11 et 12)				71
Activité 6.1	Référendum et démocratie	- Analyse de texte - Travail en sous-groupes	60 min	72
Activité 6.2	Femmes et démocratie	- Travail en sous-groupes - Mise en situation	60 min	74
Activité 6.3	Obstacles à la participation des femmes	- Travail en sous-groupes	60 min	75
Activité 6.4	Comprendre les instruments internationaux	- Travail en sous-groupes	30 min	76
7. Transparence dans la gestion des affaires publiques et responsabilité gouvernementale/ Les acteurs clés de la responsabilité politique (Réf. : fiches 3 et 4)				79
Activité 7.1	Contrôle des responsabilités	- Travail en sous-groupes	60 min	81
Activité 7.2	Trois types de pouvoir	- Échange d'idées (brainstorming) - Lecture de document - Mise en situation	60 min	84
Activité 7.3	Comment protéger le principe de la primauté du droit ?	- Échanges d'idées à partir d'une réflexion écrite - Travail en binômes	45 min	86
8. Démocratie et économie/médias et démocratie (Réf. : fiches 15 et 16)				87
Activité 8.1	Appliquer les principes de la démocratie à la vie économique	- Travail en sous-groupes - Exposé suivi de discussions	90 min	88
Activité 8.2	Démocratie et économie en Tunisie	- Analyse de texte - Travail en sous-groupes	60 min	89

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE		TECHNIQUE	TEMPS ESTIMÉ	PAGE
Activité 8.3	Connaître les textes législatifs régissant les médias	- Exposé suivi de discussions	30 min	91
Activité 8.4	Médias et régime démocratique	- Travail en sous-groupes	60 min	92
9. Religion et démocratie/Nation, multiculturalisme et démocratie (Réf. : fiches 17 et 18)				94
Activité 9.1	Religion et démocratie, quel rapport ?	- Exercice individuel - Travail en sous-groupes	60 min	95
Activité 9.2	Appréhender les concepts	- Exercice individuel - Travail en sous-groupes	60 min	98
Activité 9.3	Tous différents, tous égaux	- Exercice individuel - Échange d'idées (brainstorming)	60 min	100
Activité 9.4	Pour une communication éthique	- Travail en sous-groupes	60 min	102
10. La transition vers la démocratie/La consolidation de la démocratie (Réf. : fiches 19 et 20)				104
Activité 10.1	Qu'est ce qui caractérise la transition vers la démocratie ?	- Exposés à présenter par les participants	75 min	105
Activité 10.2	La Révolution tunisienne 2010-2011	- Analyse de texte - Travail en sous-groupes	90 min	106
Activité 10.3	Préserver les acquis démocratiques en Tunisie	- Analyse de texte - Travail en sous-groupes	60 min	109
Activité 10.4	Favoriser une culture démocratique dans toute la société tunisienne	- Travail en sous-groupes	60 min	110

Annexe 2 : Activité présentation et représentation

Cette activité vise la construction d'un esprit de groupe et la connaissance d'une manière motivante de ses pairs.

Il serait mieux de former les équipes de base (5 personnes) qui demeureront les mêmes pour toutes les journées de formation.

Les participants se regroupent en équipes et choisissent un animateur et un rapporteur.

Ils se présentent :

- **Nom**
- **Fonction**
- **Institutions de formation fréquentées (école primaire, lycée, faculté...)**
- **Parcours de formation (section, années de formation...)**

Les participants préparent trois questions qui s'adresseront aux formateurs dans le but de mieux les connaître sur le plan professionnel :

- **Que veulent-ils savoir sur sa carrière professionnelle ?**
- **Ancienneté**
- **Domaines de travail, etc.**

Le formateur pose aux participants les deux questions suivantes :

- **Qu'attendez-vous de cette formation ?**
- **À l'égard de ce qui se passe en Tunisie, pensez-vous que cette formation pourra vous être utile ?**

Outil 1 : Grille d'auto-évaluation des compétences

Au cours de la conduite de l'activité d'apprentissage, le formateur a pu :	- APPRÉCIATIONS +					COMMENTAIRES
	1	2	3	4	5	
1. Introduire clairement l'activité						
2. Annoncer les objectifs de l'activité						
3. Poser les questions appropriées						
4. Faire participer les membres du groupe						
5. Faciliter l'échange entre les participants						
6. Utiliser les techniques de communication (gestuelle, regard, voix)						
7. Utiliser les aides audiovisuelles						
8. Maîtriser le contenu du thème en question						
9. Vérifier l'atteinte des objectifs à la fin de l'activité						

Outil 2 : Vérification des acquis

1. Quelles sont les principales composantes d'un régime démocratique ?
2. Citez les droits humains qui vous paraissent les plus importants. Pourquoi ?
3. Quel est le lien entre la démocratie et les droits de l'homme ?
4. Quels sont les droits humains absolus ?
5. Quel est le système électoral retenu pour l'élection de l'Assemblée constituante ?
6. Quel sera le rôle de l'Assemblée constituante ?
7. Comment assurer des élections libres et équitables ?
8. Qu'est-ce qu'un citoyen peut faire entre les élections pour participer à la vie démocratique ?
9. Pourquoi est-il essentiel d'améliorer la participation politique des femmes ?
10. Comment rendre les dirigeants responsables de leurs actes envers le peuple ?
11. La démocratie est-elle réservée aux pays riches ? Pourquoi ?
12. Quels sont les principaux défis posés à la démocratie et aux droits de l'homme ?

Outil 3 : Évaluation de satisfaction et des acquis

1. Comment avez-vous vécu ces journées de formation ?
 - 1.1 Réponses à vos questions, préoccupations de départ (1) (2) (3) (4) (5)
 - 1.2 Atteinte des objectifs de formation prévus, conformité à ce qui était annoncé (1) (2) (3) (4) (5)
 - 1.3 Durée, rythme (1) (2) (3) (4) (5)
 - 1.4 Contenu abordable et adapté au niveau des participants (1) (2) (3) (4) (5)
 - 1.5 Méthodes pédagogiques : alternance théorie/pratique, participation, temps d'échanges des pratiques (1) (2) (3) (4) (5)
 - 1.6 Intervenant/Facilitateur (1) (2) (3) (4) (5)
 - 1.7 Organisation matérielle (1) (2) (3) (4) (5)
 - 1.8 Commentaires :

2. Qu'avez-vous appris ? Que retenez-vous ?

3. Qu'allez-vous utiliser de vos acquis ?
Citez une action qui vous permettra d'utiliser ce que vous avez appris en formation

4. Qu'est-ce qui vous a intéressé dans les thèmes développés ?

5. Qu'auriez-vous aimé développer en plus ?

6. Proposez-nous une suggestion pour améliorer cette formation ?



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur des sciences
sociales et humaines



9 789230 011772